

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2174 - 2 avril 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Face aux faux espoirs
de l'alternance électorale
faire reculer le patronat
et le gouvernement
dans les entreprises
et dans la rue**



La Grèce et l'Europe

Un ersatz de solidarité

P. 8

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ La gauche déjà à la manœuvre pour 2012
 ■ Petite histoire de la taxe carbone
 ■ L'impôt rackette le malheureux...
- p.5 ■ Après le 23 mars, le 1^{er} mai, et après ?
 ■ 25 ans de restos du cœur
 ■ Sarkozy à Washington
 ■ Un vol à 116 500 euros
- p.6 ■ Hausse des tarifs du gaz
 ■ Expulsion de travailleurs immigrés
- p.7 ■ Procès Zacharias
 ■ Les comptes fantastiques d'ArcelorMittal
 ■ Stress au travail
- p.11 ■ Mesures contre l'absentéisme scolaire
 ■ Salaire des enseignants

Dans le monde

- p.8/9 ■ Grèce et l'Europe
 ■ Un plan d'austérité au Portugal
 ■ Municipalités en crise en Espagne
 ■ Industrie pharmaceutique, du rififi à l'OMS
- p.10 ■ Haïti : rien de changé, côté patronal, après le tremblement de terre
 ■ Russie : nouveaux attentats terroristes

Dans les entreprises

- p.12 ■ Continental, non à la répression antiouvrière
 ■ La Poste d'Argenteuil (Val-d'Oise) ; SCA - Linselles (Nord) ; Dassault
- p.13 ■ StMicroelectronics - Grenoble ; Visteon (Nord - Pas-de-Calais) ; Les éboueurs de Tours
- p.15 ■ TPC - Dijon ; Fidelia à Tours (Indre-et-Loire) ; CHU de Nantes

Santé

- p.14 ■ Assistante publique - Hôpitaux de Paris ; Hôpital-de-Bicêtre (Val-de-Marne)
 ■ Clinique du Pont-de-Chaumes - Montauban (Tarn-et-Garonne)

La Fête de Lutte Ouvrière

p.16

• Démission d'un préfet Un haut fonctionnaire sensible, mais à quoi ?

Bernard Fragneau, préfet du Loiret et de la région Centre, a demandé à être remplacé car il considère qu'il a été désavoué par Sarkozy. En effet ce dernier a donné l'ordre de faire revenir en France une jeune Marocaine sans papiers que le préfet avait fait expulser.

Cette jeune fille avait été arrêtée alors qu'elle venait signaler à la police que son frère la battait. Malgré l'évidence des coups, malgré la détresse de Najlae qui avait fui le Maroc pour éviter un mariage forcé, malgré les protestations des associations et des camarades de classe de la lycéenne, Fragneau avait maintenu la décision et couvert ses services. Najlae avait été embarquée pour Rabat.

L'épisode se plaçant quelques jours avant les élections régionales, le préfet de région avait ajouté que l'affaire avait « une connotation électoraliste évidente » et que certains élus « avaient choisi

de l'exploiter sans le moindre scrupule ». C'est très exactement ce qu'avait ensuite fait Sarkozy qui, alors qu'il ordonne aux préfets d'accélérer les expulsions, a fait un geste, et un seul, pour permettre à une jeune fille de revenir, désavouant ainsi de fait le préfet qui avait soutenu mordicus qu'il ne faisait qu'appliquer la loi et les consignes gouvernementales.

Les préfets sont là pour faire le boulot, y compris le sale boulot, que le gouvernement leur demande. Et le faire sans commentaire ni protestation, y compris lorsque le gouvernement les désavoue alors même qu'ils ont appliqué ses consignes. Ils sont tenus, comme les Jésuites, à une « obéissance de cadavre ».

Il faut croire que ce cadavre-là est doué de sensibilité. Du moins en ce qui concerne sa propre personne, car les expulsions de sans-papiers, même les cas les plus révoltants, ne le font pas frémir.

Paul GALOIS

• Bastia Mobilisation contre l'expulsion d'un travailleur algérien

Lors de la manifestation du 23 mars à Bastia sur les retraites, la banderole de tête dénonçait l'arrestation et la prochaine expulsion d'un homme, Mohamed Fadli. Celui-ci devait passer devant le juge des libertés le lendemain, le 24 mars.

En 1992, Mohamed avait quitté l'Algérie ravagée par le terrorisme. Réfugié en Espagne avec sa famille, il obtient des papiers en règle. Il y travaille jusqu'à la perte de son emploi.

C'est alors qu'il rejoint le frère de sa femme en Corse, où il s'installe en 2005, et qu'il se retrouve sans papiers. Ses deux enfants, 6 et 11 ans, vont à l'école à Bastia.

À Bastia, ce 22 mars dernier, il est arrêté en prenant le bus, puis parqué dans le centre de rétention. Et cela, malgré les engagements oraux du précédent directeur des libertés publiques qui avait promis, lors de sa demande de régularisation par le

travail en 2008, de ne pas l'expulser et d'instruire tranquillement son dossier. Mais comme le directeur a changé, les engagements oraux se sont envolés.

Le lendemain de la manifestation, mercredi 24 mars, devant le palais de justice une foule importante s'était massée, composée de ses compagnons de travail, de ses voisins, d'enseignants, dont ceux de ses enfants. À la joie de tous, il fut libéré !

La mobilisation continue. En effet RESF et les organisations syndicales avaient rendez-vous à la préfecture le mercredi 31 mars à 9 h 30. Elles appellent la population à les accompagner pour défendre Mohamed et aussi pour dénoncer les 180 reconduites à la frontière en Haute-Corse et autant en Corse-du-Sud, qui ont déjà eu lieu.

Correspondant LO

Sur le site de Lutte Ouvrière

Et toujours, l'actualité commentée au jour le jour, le programme des caravanes de Lutte Ouvrière, les éditoriaux, communiqués, dossiers de Lutte Ouvrière.

Découvrez et faites découvrir la Fête de Lutte Ouvrière en vidéo. Un film sur la fête 2009, sous le soleil...

C'est sur le site de la Fête : <http://fete.lutte.ouvriere.org/>

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière
 en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIERE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Les faux espoirs de l'alternance électorale



Si les élections régionales n'ont pas passionné les électeurs à en juger par l'importance des abstentions tant au premier qu'au second tour, leurs résultats excitent, en revanche, les états-majors politiques des grands partis. À droite comme à gauche, c'est déjà cap sur l'élection présidentielle de 2012, dans deux ans !

À droite, le désaveu massif de Sarkozy suscite ou ressuscite des vocations. La majorité de droite qui se voyait, il y a peu encore, en rangs serrés derrière Sarkozy pour l'aider à conquérir un

deuxième mandat présidentiel s'est brusquement fissurée.

Villepin, qui a un compte à régler avec Sarkozy, a évidemment saisi l'occasion pour annoncer qu'il allait créer son parti. Pour quoi faire ? Il n'est pas difficile de deviner son intention de se présenter contre Sarkozy. Même s'il ne se fait pas élire, il peut espérer empêcher Sarkozy de l'être en attirant sur son nom assez d'électeurs de droite pour cela. Un autre ancien Premier ministre, Juppé, vient de se mettre sur les rangs en annonçant qu'il n'écartera pas l'hypothèse de sa candidature.

Ces deux hommes, l'électorat populaire a de bonnes raisons de se souvenir d'eux. Juppé s'était illustré en voulant imposer le retardement du départ à la retraite pour les travailleurs des services publics. Quant à Villepin, il avait voulu imposer le CPE, c'est-à-dire une forme de contrat provisoire concernant les jeunes dont ceux-ci ne voulaient pas. Ces deux ex-Premiers ministres ont en commun d'avoir dû retirer leurs projets sous la pression de la rue et de la grève.

Fillon, le Premier ministre en titre, n'est pas candidat mais les sondages montrent que l'électorat de droite n'est pas insensible à son charme. Il nie toute ambition présidentielle avec tant de véhémence que cela en devient louche.

À gauche, c'est la même agitation. Le PS s'y voit déjà. Il espère visiblement que Sarkozy se déconsidère à un point tel qu'il suffira de miser tout sur l'anti-sarkozysme pour avoir une chance raisonnable de reconquérir la présidence. Mais au profit de qui ? C'est un des problèmes. Ils (et elles) sont plusieurs, les mains en bas du guidon et les yeux fixés sur l'horizon 2012. Et, comme les pistards en cyclisme, cha-

acun surveille ses concurrents pour ne pas partir ni trop tôt ni trop tard.

Pour la gauche comme pour la droite, c'est donc parti pour une nouvelle course électorale.

Mais, pendant que les dignitaires politiques s'agitent, la crise continue, les attaques de la bourgeoisie contre les classes populaires, aussi. Et ce fait-là a infiniment plus d'importance pour l'avenir que toute l'agitation politicienne.

Les licenciements continuent, le chômage s'aggrave. Le temps qu'un travailleur licencié passe à chercher du travail s'allonge et plus personne n'espère retrouver un emploi avec un salaire équivalent. Un nombre croissant de jeunes, au bas mot un quart de ceux qui sont en âge de travailler, ne trouvent pas d'emploi et ne peuvent survivre qu'avec l'aide des parents. Et le comble, c'est que la réforme de la retraite qui est en préparation obligera les travailleurs âgés à s'user de plus en plus longtemps pendant que leurs enfants continueront à « tenir les murs » dans les cités HLM.

Alors, même si l'élection présidentielle pouvait changer quelque chose, attendre deux ans alors que la situation se dégrade, c'est aller dans le mur, la tête la première. Mais, en plus, l'élection présidentielle ne changera rien, pas plus que les législatives dans la foulée.

Le chômage, la baisse du pouvoir d'achat ne sont pas du ressort des députés ou des ministres, ni même du président de la République, et dépendent complètement du grand patronat. Or, le grand patronat, la grande bourgeoisie, ceux qui possèdent les capitaux et les entreprises, savent qu'ils ne peuvent maintenir leurs profits élevés qu'en gelant les salaires, en faisant faire plus de travail par moins de travailleurs et en licenciant les autres. C'est-à-dire en écrasant encore plus les conditions d'existence des travailleurs.

Ils ne se gêneront pas pour le faire, sauf s'ils se heurtent à une résistance du monde du travail telle que leurs profits soient menacés et qu'ils craignent même pour la propriété de leurs capitaux et de leurs entreprises.

Nous ne pouvons pas espérer que le changement vienne d'une élection. C'est un spectacle que la bourgeoisie tolère pour amuser la galerie et pour faire naître de faux espoirs. À nous de ne pas marcher au pas cadencé des alternances électorales !

Arlette LAGUILLER

• Droit de vote des étrangers

La France, lanterne rouge de l'Europe ?

Le 25 mars, après le deuxième tour des élections régionales, les députés ont débattu d'une proposition de loi déposée par le PS et les Radicaux de gauche accordant le droit de vote lors des élections municipales aux étrangers non ressortissants européens résidant en France.

Cette proposition, pas vraiment nouvelle, limite ce droit aux élections municipales, scrutin pour lequel les ressortissants de l'Union européenne sont déjà électeurs, et éligibles, depuis 2001. Cette fois, il s'agit d'élargir la loi à des électeurs potentiels qui résideraient depuis cinq ans au moins sur le territoire français.

La majorité des pays de l'Union européenne ayant déjà instauré totalement ou partiellement ce

droit, le débat du Palais Bourbon avait tout du combat d'arrière-garde sur les bancs de la majorité sarkozyste. Alors que l'enjeu est, tout simplement, comme le disait la rapporteure PS de la proposition, de « permettre à tous ceux qui vivent et travaillent légalement en France depuis cinq ans de prendre part à la vie de leur cité en votant aux élections locales », il s'est trouvé dans la majorité des voix bien réactionnaires pour s'opposer à une proposition pourtant minimale.

Ainsi a-t-on vu un député très à droite s'opposer au projet de loi sous prétexte que dès lors que les étrangers pourraient participer à la vie politique sans être des citoyens, ils n'auraient plus de raison de chercher à s'intégrer en

demandant leur naturalisation.

Pourtant Sarkozy, Horthefeux ou Besson se sont, à un moment ou à un autre, déclarés favorables... à long terme à un droit de vote des étrangers aux élections locales. Comme le PS l'a fait depuis des décennies sans jamais passer aux actes.

Pourtant, ce droit de vote est un dû à tous ceux qui travaillent, cotisent, paient des impôts. À l'égard de ce droit minimum, évident, que d'autres pays ont déjà accordé aux résidents étrangers, y compris pour des scrutins nationaux, la France demeurera-t-elle, en raison de la lâcheté de son personnel politique, dans le peloton de queue ?

Viviane LAFONT

CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

L'Iran, après plus de 30 ans de régime islamique

Vendredi 16 avril à 20h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Présidentielle de 2012

La gauche déjà à la manœuvre

À peine le second tour des élections régionales passé, les états-majors politiques s'investissent avec fébrilité dans la préparation de la consultation suivante, celle de la présidentielle de 2012.

C'est le cas de la droite, mais aussi celui de ce que l'on appelle la gauche, écologistes inclus. En ce qui concerne ces derniers, la plupart des personnalités qui se sont coalisées au sein d'Europe Ecologie se sont ralliées peu ou prou à la proposition fourretout de Cohn-Bendit, consistant en la mise en place d'une « coopérative politique », formule d'autant plus commode que son contenu reste à inventer. Le même Cohn-Bendit a déjà lancé un autre débat, qui a le mérite de mettre le doigt sur le réel enjeu qui tracasse tous ces milieux : faut-il s'orienter vers la présentation d'un candidat écologiste au premier tour de cette présidentielle, ou ne vaut-il pas mieux ne pas le faire, pour obtenir du PS en

contrepartie 50 postes d'élus aux élections législatives qui suivront ? Voilà une perspective qui tranche avec les discours hypocrites sur l'urgence qu'il y aurait de préserver la planète. Il est encore plus urgent, semble-t-il, de préparer l'avenir d'au moins cinquante notables ou futurs notables écologistes. Il est prématuré de dire si ce marchandage verra le jour, mais cette proposition a le mérite d'illustrer ce qui fait vibrionner ce petit monde politique.

Il en va de même dans cette autre coalition, non moins politique, qui réunit le PCF, le Parti de Gauche de Jean-luc Mélenchon et la Gauche unitaire, incarnée par Christian Piquet, ex-dirigeant de la LCR, qui s'est détaché du NPA.

Sa principale composante, le PCF, tirant le bilan des régionales, s'estime satisfait d'avoir maintenu et même d'avoir dépassé de 0,48 % le score réalisé par le Front de Gauche aux européennes de 2004. Mais dans le même temps, il a perdu la moitié de ses élus dans

les Conseils régionaux, dont le nombre passe de 185 à 95. Ce qui n'est pas sans importance, pour un parti qui est devenu, au fil des années, de plus en plus un parti de notables, au détriment de sa composante militante. C'est ce recul qui explique en partie la décision prise par un certain nombre de ses personnalités, tels Patrick Braouzec ou Pierre Zarka, de le quitter, attirés semble-t-il par des formations qui leur paraissent sans doute électoralement plus porteuses, comme Europe Écologie ou une mouvance « de gauche », mieux à même de négocier avec le PS sans avoir à se soumettre aux décisions des instances dirigeantes du PCF.

Quant à la deuxième composante du Front de Gauche, elle n'a pas perdu de temps non plus pour afficher ses ambitions, en particulier celle de son chef de file. Mélenchon s'est empressé de proposer que le Front de Gauche établisse un accord, un « paquet électoral » dit-il, impliquant des candidatures communes, uniques donc, aux

futures élections sénatoriales de 2011, à la présidentielle de 2012 et aux élections législatives qui suivront. Une façon pour Mélenchon, vedette et principal bénéficiaire de son alliance avec le PCF, de se positionner pour postuler à être le candidat représentant le Front de Gauche dans la compétition pour l'Élysée.

La direction du PCF explique qu'il serait préférable de discuter préalablement d'un programme, mais se garde bien de préciser quels devraient être les points forts de ce programme, se contentant de fixer pour juin prochain un congrès exceptionnel.

Dans ce véritable champ de manœuvre qu'est devenu le terrain des discussions et des débats des uns et des autres, on peut constater qu'il n'est jamais question des intérêts des travailleurs et des classes laborieuses. On ne pourrait mieux faire la démonstration que, pour ces politiciens, c'est bien le cadet de leurs soucis.

Jean-Pierre VIAL

• Petite histoire de la taxe carbone

Sarkozy annule une loi qu'il avait fait voter

À en croire Sarkozy, la taxe carbone devait être la « grande réforme » de son quinquennat, « comparable à la décolonisation ou à l'abolition de la peine de mort », avait-il déclaré. Pourtant, six mois après avoir claironné cela, il reportait sa mise en place aux calendes grecques, s'inclinant devant le grand patronat français qui ne voulait pas entendre parler d'une quelconque taxe qui risquerait d'écorner ses profits.

Le motif officiel de cette reculade fut de dire que la taxe carbone aurait « plombé » la compétitivité des entreprises françaises face à la concurrence étrangère, puisqu'elle ne s'appliquait pas à toute l'Europe. Et si le projet n'est pas officiellement abandonné, il est remis après des discussions à l'échelle européenne.

Sarkozy avait émis l'idée d'instaurer une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre, dite taxe carbone, juste après les bons résultats obtenus par les écologistes aux élections européennes de 2009. Il fallait apparaître plus vert que vert

avant les élections régionales de 2010. Il nomma alors l'ancien Premier ministre socialiste Michel Rocard à la tête d'un groupe d'experts chargés de l'élaborer. Il rendit son rapport en juillet 2009, Sarkozy y apporta des modifications et, fin 2009, la taxe carbone était votée par les deux Assemblées.

La taxe carbone était fixée au départ à 17 euros la tonne de CO₂ émise, tant pour les particuliers que pour les entreprises, et concernait uniquement les énergies fossiles, pétrole, gaz et charbon. Mais dans la réalité, la population la moins riche était frappée de plein fouet par ce nouvel impôt, au travers de la note de chauffage ou de celle du carburant pour ceux qui sont obligés d'utiliser la voiture, faute de transports en commun, ne serait-ce que pour se rendre au travail. Les entreprises, elles, bénéficiaient de toutes sortes d'exonérations, et les plus polluantes en étaient même totalement exemptées, sous prétexte qu'elles étaient déjà soumises à un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans l'Union européenne, quotas pourtant attribués à titre gratuit, le régime des quotas



payants n'entrant en vigueur qu'à partir de 2013, en s'étalant progressivement jusqu'en 2027 ! C'est ainsi que 1 018 sites industriels les plus polluants y échappaient, comprenant les centrales thermiques, les raffineries, les cimenteries, etc., ainsi que les transports aérien et routier de voyageurs. Bref, 93 % des émissions d'origine industrielle, hors carburants, n'auraient pas été taxées.

Cette différence de traitement était tellement choquante que le Conseil constitutionnel l'avait annulée le 29 décembre, deux jours avant son entrée en vigueur. Une nouvelle mouture fut alors préparée, Sarkozy n'étant pas « un homme qui renonce à la première difficulté », selon ses dires. Mais comme cette version plaisait encore

moins au Medef que la précédente, Sarkozy s'inclina devant le patronat, cette fois-ci sans difficulté, et le 23 mars il gela la taxe carbone, avec d'autant moins de regrets que le nombre de voix recueillies par les listes écologistes aux élections régionales s'était un peu réduit par rapport aux élections européennes.

Ces péripéties autour de la taxe carbone ont au moins le mérite de montrer que ce n'est pas parce qu'une loi est votée qu'elle ne peut pas être remise en cause. Le jour où les travailleurs décideront de faire front face aux attaques de toutes parts dont ils sont victimes, ce seront bien d'autres lois qu'ils pourront faire sauter.

Marianne LAMIRAL

• L'impôt rackette le malheureux...

Suppression de la demi-part pour parent isolé

Quatre millions de personnes séparées, divorcées ou veuves, ayant élevé seules un ou plusieurs enfants, bénéficient depuis une loi des années 1950 d'une demi-part fiscale supplémentaire, au titre de leur enfant majeur n'étant plus à leur charge. Cette compensation est versée tant que la personne vit seule.

Un amendement à la loi de finances 2009, adopté en catimini par la majorité UMP, supprime cet avantage sur trois ans à partir de cette année 2010. Pour tenter de minorer cette amputation de revenu, le fisc promet de maintenir cette demi-part aux personnes annexant à leur avis d'imposition une déclaration sur l'honneur certifiant qu'elles ont vraiment élevé seules un enfant pendant au moins cinq années et alors qu'elles vivaient vraiment seules dans leur foyer ! Cependant, comme envers tous les contribuables, Bercy se réserve la possibilité d'opérer des contrôles fiscaux. En somme, remonter sur plusieurs dizaines d'années du passé intime de personnes aujourd'hui âgées. Il y a des textes de lois et leurs auteurs qui sont particulièrement répugnants.

Ce sont essentiellement des femmes, veuves retraitées, avec des salaires ou des pensions déjà très modestes, qui vont être frappées par cette mesure gouvernementale, qui rend impossibles ces contribuables qui ne l'étaient pas ou qui augmente le montant de leur impôt sur le revenu (jusqu'à plus 830 euros, a calculé la CGT). De plus, pour ces personnes devenues impossibles, cela va se traduire, en cascade, par des suppressions d'exonérations et d'aides sociales.

C'est au nom « de l'égalité devant l'impôt », de la chasse aux niches fiscales, que des députés et des sénateurs UMP ont voté cette disposition, pour supprimer « un privilège indu », qui de plus est un « encouragement au divorce », ont-ils osé dire. Eux qui, deux années avant, ont adopté le bouclier fiscal qui permet de verser chaque année des centaines de millions d'euros à 20 000 contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune !

Louis BASTILLE



Après le 23 mars Le 1^{er} mai, et après ?

Alors que nombre de militants et de travailleurs étaient en attente d'une proposition des confédérations syndicales faisant suite à la journée du 23 mars, qui avait surpris par le nombre de manifestants dans la rue ce jour-là; alors que *L'Humanité* du 30 mars faisait sa Une sur les résultats d'un sondage qui montrait que « 63 % des Français réclament de nouvelles mobilisations », la réponse des confédérations est loin d'avoir été à la hauteur de cette attente.

Réunies le 20 mars, sans FO et SUD, elles ont décidé de « faire du 1^{er} mai le deuxième temps fort de mobilisation après le 23 mars », une « mobilisation » elle-même précédée d'une journée d'action le 20 avril qui, a déclaré un participant de cette réunion, « prendra la forme d'initiatives TRÈS (c'est nous qui soulignons) locales pour interpeller le gouvernement ». Pour montrer la détermination des travailleurs, choisir le samedi

1^{er} mai, jour férié et marqué par des défilés traditionnels, chaque année, ce n'est pas ce qu'il y a de plus entraînant, ni de plus convaincant. On se souvient d'ailleurs que le 1^{er} mai 2009, qui avait été choisi pour prolonger les mobilisations massives du 29 janvier et du 19 mars n'avait pas été une réussite. Les dirigeants syndicaux veulent-ils reproduire ce même scénario ?

Ils veulent, ont-ils annoncé, établir pour le 20 avril une déclaration commune destinée à « interpellier le président de la République dans le cadre du prochain sommet social décidé par Sarkozy pour début mai ». Une fois de plus, c'est Sarkozy qui fixe les échéances et qui, de sommet social en sommet social, établit le calendrier des échéances, fixe celles des confédérations, impose les ordres du jour et dicte ses conclusions dans ces sommets qui reviennent régulièrement. Et finalement, comme on a pu le voir lors des sessions précédentes, ils n'accouchent même pas d'un souriceau.

Mais pour interpellier Sarkozy sur quel ton et surtout

pour exiger quoi? Les dirigeants syndicalistes se gardent d'en informer les travailleurs. Ils choisissent, semble-t-il, d'en réserver la primeur à Sarkozy qui s'en moque éperdument, de la même façon qu'il se moque des résultats des élections, quand elles sont en sa défaveur.

Néanmoins, il faut que tous ceux qui souhaitent sincèrement que la voix du monde du travail se fasse entendre le plus puissamment possible militent pour faire de la participation à cette journée une réponse forte à la politique patronale relayée par le gouvernement, qui voudrait mettre la classe ouvrière à genoux. Pour signifier du même coup aux directions syndicales qu'une fraction de plus en plus importante des salariés ne se satisfait pas des choix confédéraux, qui programment des journées qui se succèdent selon un rituel qui n'offre jamais de perspective préparant une contre-offensive nécessaire, de plus en plus large et de plus en plus générale, du monde du travail.

Jean-Pierre VIAL

• Un vol manifeste Un aller-retour Paris-Antilles à 116 500 euros

Secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet était jusqu'alors un parfait inconnu du grand public. Il s'est rattrapé, à l'occasion de son voyage en Martinique pour présider une conférence internationale sur Haïti, en faisant une entrée en fanfare à la rubrique « la dure vie des ministres ». En effet il vient de se faire prendre pour avoir effectué un aller-retour Paris-Fort-de-France en jet privé facturé 116 500 euros. Excusez du peu!

« Je pense ne pas être un ministre dépensier », se défend-il. Ce monsieur est un plaisantin. Son Falcon de location, prévu pour treize personnes, en avait embarqué quatre, ce qui met leur escapade à près de 30 000 euros par passager. C'est sept fois et demi plus que le tarif de la classe affaires sur Air France. Car chez ces gens-là, non seulement on ne compte pas quand c'est aux frais de l'État, mais on envisage encore moins de voler en classe économique.

Joyandet aurait pu faire appel à l'Etec, l'organisme

officiel qui met à disposition des ministres des avions gouvernementaux quand même un peu moins coûteux que ceux du privé. Mais le cabinet du secrétaire d'État prétend qu'aucune solution n'aurait répondu à ses « contraintes de calendrier ».

En fait, Joyandet voulait ne pas manquer le premier Conseil des ministres remanié de l'après-claque prise par la droite aux régionales. Arrivé à temps pour figurer sur la traditionnelle photo du perron de l'Élysée, il a eu tout loisir de se livrer à quelques comparaisons chiffrées avec ses collègues, puisque les ministres « ont de plus en plus recours à l'utilisation de jets privés », selon René Dosière, un député PS qui s'est fait une spécialité d'épingler le train de vie des gouvernants.

Les mêmes qui, Sarkozy et Fillon en tête, vont répétant à la population qu'elle doit se serrer la ceinture, car les caisses de l'État sont vides...

Pierre LAFFITTE

• Restos du cœur Depuis vingt-cinq ans la misère augmente

Afin de pouvoir boucler leur campagne d'hiver qui s'achèvera fin mars, les bénévoles qui font fonctionner les Restos du cœur ont dû faire une collecte devant les supermarchés pour récolter des produits alimentaires, mais aussi des produits d'hygiène pour enfants.

Lorsque Coluche avait fondé, il y a vingt-cinq ans, les Restos du cœur, ce n'était dans son esprit que pour une durée de quelques saisons. L'espoir étant que l'accroissement de la misère ne serait que provisoire.

Eh bien, les Restos du cœur non seulement n'ont pas disparu, mais ils sont même devenus une sorte d'institution. Au cours de la campagne de l'hiver qui s'achève, les Restos ont aidé 840 000 personnes, alors

qu'il n'y en avait que 800 000 l'an passé. Et avec la crise et le chômage qui s'aggravent, on ne peut que s'attendre à pire pour la prochaine campagne qui s'ouvrira en novembre.

Pour permettre aux Restaurants du cœur de vivre, des particuliers donnent de leur argent et de leur temps, notamment les 55 000 bénévoles. Certaines enseignes donnent aussi, ce qui ne compense évidemment pas les dommages causés par le patronat avec les licenciements et le chômage. Quant à l'État, il regarde, la principale préoccupation des pouvoirs publics semblant être de ne pas mettre un sou dans l'affaire. Le gouvernement est bien trop préoccupé par le sort des banquiers...

A.V.

P. G.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

- Saint-Nazaire

Samedi 10 avril
de 16 h à minuit
Salle Jacques-Brel

- Angers

Samedi 8 mai
à partir de 16 h
Salle Aragon à Trélazé

Sarkozy à Washington

La petite forme de Sarkozy ces derniers temps ne vient pas d'une quelconque déception électorale, mais d'une cruelle insatisfaction personnelle. Bien sûr il est président de la République, il a fait plusieurs beaux mariages, il est invité par quelques grands capitalistes, il a dîné avec le Dalaï Lama, pris l'apéritif avec Johnny, donné l'accolade à Angela Merkel, joué au flipper avec Christian Clavier et à la pétanque avec Jean Reno. Mais tout cela ne donne accès qu'à la page people des seuls magazines français.

Il manquait encore quelque chose à cet album de photos que, attendrissant comme une midinette, il met en ligne, sur elysee.fr. Il manquait un repas à quatre au domicile du président Obama, avec ces dames. Mardi 30 mars au soir, c'était chose faite, le petit Sarkozy était enfin sur la photo qui compte vraiment!

Et les téléspectateurs du monde entier de se demander devant leur télé: « Qui c'est sur le perron, entre les Obama et Carla Bruni? »

P. G.

• Hausse des tarifs du gaz

Racketter les utilisateurs au profit de GDF Suez

La hausse de 9,7 % des tarifs du gaz est scandaleuse sur le fond, car elle va pénaliser des millions d'usagers qui se chauffent, cuisinent et produisent leur eau chaude grâce au gaz. Elle l'est également par la forme.

Cela fait déjà quelques semaines que *Le Figaro* avait laissé entendre qu'une hausse du gaz était prévue, mais qu'elle dépendait de la décision de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). En fait, tout était ficelé avant les élections, mais les autorités se sont bien gardées de l'annoncer, pour éviter que la déroute électorale prévisible de la droite soit encore pire.

Et dès les élections passées, voilà la hausse qui surgit comme par enchantement !

La Commission de régulation de l'énergie existe depuis 2000 et est censée veiller au bon fonctionnement du marché de l'énergie, électricité et gaz. La CRE se prétend "indépendante", au motif que ses membres sont nommés pour six ans.

Indépendante ? Qu'on en juge : deux membres, dont le président, Philippe de Ladoucette (ex-PDG des Charbonnages de France), sont désignés par le gouvernement. Deux autres par le président de l'Assemblée nationale, deux par le président du Sénat et un par le président du Conseil économique et social. À ces sept « grosses légumes », particulièrement sensibles aux désirs des patrons et gros actionnaires du secteur de l'énergie, sont venus s'ajouter

deux membres censés représenter les consommateurs : l'un est un dirigeant de l'Association syndicale des familles et l'autre est un des dirigeants de la CGT. Mais bien évidemment ces deux derniers ne sont là que pour servir de caution aux décisions des sept autres. Et, sur les neuf en tout, remarquons qu'il n'y a que des hommes. Bonjour la parité !

Jusqu'à une date récente, la CRE ne faisait qu'émettre des avis à propos des hausses du gaz, et c'était le gouvernement qui décidait en dernier ressort. Il est arrivé à plusieurs reprises que, face à des demandes d'augmentations des tarifs, le gouvernement ait imposé qu'elles soient limitées. D'ailleurs depuis, GDF Suez se plaint régulièrement d'avoir subi un manque à gagner à cause des interventions de l'État.

Cette fois, c'est la CRE qui a accordé « librement » ce que GDF Suez demandait. Ce qui est une autre façon de reconnaître que la privatisation de GDF est absolument entérinée. Rappelons que GDF a été cédé à Suez, mais que le gouvernement avait prétendu qu'en détenant 35,7% du capital de GDF Suez il conservait une « minorité de blocage », avec la possibilité d'intervenir sur les tarifs.

Eh bien cette possibilité de limiter des hausses, l'État y a renoncé. La boucle est bouclée, GDF Suez fait maintenant ce qu'il veut, sous réserve de l'accord, obtenu sans difficulté, de la CRE, qui a accepté et la date et le montant qu'on lui demandait.

Les justifications invoquées, hausse du cours du pétrole, augmentation des frais d'entretien,



sont autant de raisons affirmées en fonction des circonstances, sans qu'aucun contrôle des comptes soit possible.

En réalité, le problème de GDF Suez c'est que, suite à la crise qui frappe notamment les industriels, les bénéfices ont

diminué en 2009, passant à 4,47 milliards d'euros, contre 6,5 milliards l'année d'avant. D'où la volonté de l'entreprise de réaugmenter ses profits.

La hausse du prix du gaz n'a pas d'autre but : faire payer des millions d'usagers pour remplir

les coffres des gros actionnaires de GDF Suez. Et l'État, en ayant d'abord cédé GDF à Suez et en laissant ensuite les mains libres aux deux compères unifiés, est complice de ce mauvais coup contre la population.

André VICTOR

Des comptes qui ne gazent pas

On nous a expliqué à plusieurs reprises que le gaz était indexé sur les cours du pétrole. C'est vrai. Historiquement, ce sont les producteurs d'hydrocarbures qui l'ont imposé, pour que les consommateurs ne soient pas tentés de basculer d'une source d'énergie sur une autre selon les tarifs. Mais aujourd'hui cela n'a plus de sens... sauf pour maintenir artificiellement élevés les prix du gaz. D'ailleurs aux États-Unis, par exemple, il y a déconnexion des prix ; le gaz peut baisser indépendamment du

pétrole.

Mais il est vrai que GDF Suez achète son gaz à l'étranger (Russie, Norvège, Algérie, Pays-Bas) et que l'indexation est censée exister toujours. Mais à quel prix GDF Suez achète-t-il vraiment le gaz ? Là-dessus, c'est motus et bouche cousue. Il s'agit de contrats commerciaux secrets. Et donc GDF Suez peut prétendre ce qu'il veut. Le secret est là pour les millions de consommateurs, car il est bien évident que les pays et sociétés fournisseurs ainsi que les concurrents sont,

eux, au courant des prix.

En outre, selon GDF Suez, la plus importante part de la hausse ne vient pas de l'augmentation du gaz qui serait due aux fournisseurs, mais des frais d'entretien du réseau. Quand ce n'est pas le gaz, c'est les tuyaux !

Certes, il faut entretenir le réseau, c'est même indispensable à la sécurité. Mais combien cela coûte-t-il exactement ? Qui vérifie les comptes de GDF Suez ? Personne évidemment, pas même les membres de la CRE.

• Expulsions de travailleurs immigrés

Acharnement des autorités préfectorales

L'expulsion de Guilherme Hauka Azanga, un père de famille angolais résidant à Lyon, a soulevé l'indignation du MRAP, du Réseau éducation sans frontières, mais aussi, au-delà, des parents et enseignants de l'école où sont scolarisés trois de ses quatre enfants, comme elle a soulevé celle de tous ceux qui assistent à l'acharnement des préfetures, celle du Rhône dans ce cas, dans l'application de la politique de chasse aux immigrés voulue par le gouvernement

français.

Ce père de famille angolais vit et travaille en France depuis huit ans, mais en 2009 la préfecture refuse de lui donner un titre de séjour. Le 19 janvier 2010, il est arrêté et placé en rétention, puis finalement expulsé le 30 janvier. Mais il refuse d'embarquer. Il est alors condamné à deux mois de prison pour cela. À sa sortie de prison le 18 mars, il est de nouveau emmené pour être expulsé. Mais lors d'un transbordement sur un autre

vol, à Francfort, le pilote refuse de décoller car ce passager est embarqué sous la contrainte. De ce fait, il est rapatrié en France par la police et enfermé au centre de rétention de Lyon Saint-Exupéry. Finalement, il est libéré le samedi 20 mars par un juge des libertés et de la détention, pour irrégularités de procédure, mais il reste alors toujours sous la menace d'une nouvelle arrestation en vue de son expulsion. Le jeudi 25 mars, à 8 h 30, des policiers font irruption chez lui

de manière brutale, cassant sa porte d'entrée, et l'arrêtent à nouveau sous les yeux de sa compagne et de ses enfants, pour l'emmener une nouvelle fois au centre de rétention.

Cette histoire n'est malheureusement pas un fait isolé. Les expulsions de ces femmes et de ces hommes sont profondément injustes, et elles le sont encore plus pour ceux dont la famille vit en France et dont par conséquent les enfants, souvent nés et scolarisés dans le pays, peuvent se retrouver

brutalement sans leur père ou sans leur mère.

La xénophobie répandue par la politique des Sarkozy et Besson en matière d'immigration donne des ailes à des réactionnaires hauts placés dans l'administration, préfets et autres. Mais heureusement, ces expulsions révoltent toute une partie de la population, parents, enseignants, collègues de travail, voisins, pilotes qui, comme ils peuvent, tentent de s'y opposer.

Aline RETESSE

• Procès Zacharias

Comment l'ex-PDG a multiplié par mille la valeur du groupe

Poursuivi pour abus de biens sociaux, Antoine Zacharias, ex-PDG de Vinci, un des principaux groupes du bâtiment et des travaux publics, a été relaxé par le tribunal de Nanterre le 26 mars. Le procureur avait demandé le maximum prévu par la loi : deux ans d'emprisonnement avec sursis et 375 000 euros d'amende, une somme qui restait symbolique par rapport aux revenus de l'ex-PDG, mais le tribunal n'a pas même retenu cette demande. Ce jugement est apparu si scandaleux devant l'opinion que le parquet s'est senti obligé de faire appel.

Alors qu'il était PDG, Zacharias avait obtenu que ses rémunérations soient indexées sur les profits du groupe. Elles étaient ainsi passées de 2,9 millions d'euros en 2003 à 4,29 millions d'euros en 2005. Cette flambée s'est répercutée en 2006 sur son indemnité de départ, 12,6 millions d'euros, ainsi que sur le montant de sa retraite complémentaire, 2,1 millions d'euros chaque

année. Il s'y ajoute des jetons de présence et des stock-options. Devant le tribunal, Zacharias a expliqué que tout cela n'est qu'une récompense pour les services qu'il a rendus aux actionnaires : « *Les actionnaires sont forcément gagnants puisque j'ai multiplié par mille la capitalisation boursière de Vinci, entre 1997 et 2006, qui*

est passée de 40 millions d'euros à 40 milliards d'euros. » En réalité, les profits de Vinci ont reçu un sérieux coup de pouce du fait de la privatisation des autoroutes, commencée par le gouvernement Jospin et son ministre des transports Gaysot en 2002 et achevée trois ans plus tard par Chirac. Les Autoroutes du Sud de la France

(ASF) sont ainsi tombées dans l'escarcelle de Vinci, s'ajoutant à la gestion de parkings, d'aéroports, etc., ainsi qu'à une participation plus ancienne dans Cofiroute pour des autoroutes dans l'ouest de la France. « *Avec ASF, Vinci devient le premier groupement mondial intégré de concession/construction* », déclarait un communiqué de

Vinci en décembre 2005.

Le PDG a su faire jouer ses relations. Ce n'est pas un tribunal qui va remettre en cause les cadeaux de l'État aux actionnaires de Vinci, lui qui se déclare impuissant pour contester les ponts d'or faits par la société Vinci à son PDG.

Jean SANDAY

Pour la justice, le conseil d'administration est seul juge de la répartition des profits

La plainte d'un « petit actionnaire » du groupe Vinci, qui s'estimait lésé par les rémunérations faramineuses accordées à son ex-PDG Zacharias, est à l'origine du procès. La direction actuelle de Vinci, qui avait évincé Zacharias de son poste en 2006, a appuyé cette plainte en se portant partie civile. Cependant la société n'a présenté aucune demande de récupérer une partie de ce qu'elle avait versé à son PDG, « *afin de ne pas ouvrir la boîte de Pandore des mécanismes de rémunération et de leur contrôle au sein*

de la société comme de toutes les grandes sociétés françaises, surtout celles cotées en Bourse », a expliqué le journal économique *La Tribune*. L'avocat du groupe Vinci a d'ailleurs contesté à la justice le droit de se prononcer sur cette affaire : « *Êtes-vous juges (...) en lieu et place des conseils d'administration ?* », a-t-il lancé au tribunal. Et il a été entendu : « *Nous n'avons pas à juger de la gouvernance des entreprises et monsieur Zacharias est donc relaxé* », a déclaré la présidente du tribunal en conclusion du procès.

Carte blanche est donc laissée au conseil d'administration de la société, qui est seul juge pour savoir si les décisions du PDG sont conformes aux intérêts des actionnaires, et dans le cas contraire de le remercier, dans tous les sens du mot. Dans ces conseils d'administration, il n'est jamais question ni des intérêts des salariés du groupe, ni de ceux de l'ensemble de la population. Or les travailleurs du bâtiment ont fait la fortune de Vinci, groupe issu de la Société générale d'entreprise qui fut un temps la

filiale BTP de la Générale des eaux. Quant à la population, elle est directement concernée, puisque Vinci facture les travaux publics (routes, ponts, etc.) aux collectivités locales et à l'État, et perçoit les péages d'autoroutes, les parkings, etc. Il paraît donc légitime que tous ceux qui sont concernés aient la possibilité de prendre connaissance de la comptabilité des sociétés, pour s'opposer à la rapacité d'un PDG, sans oublier que derrière lui se cache celle des actionnaires.

• ArcelorMittal

Les comptes fantastiques d'un géant mondial de l'industrie

ArcelorMittal, numéro un mondial de l'acier, a coup sur coup ces dernières semaines publié des comptes et annoncé des décisions qui montrent, plus que de longs discours, ce que font ces groupes riches à milliards.

ArcelorMittal, c'est plus de 280 000 salariés dans le monde, 75 000 en Europe et encore 25 000 en France. Le groupe s'est dit victime de la récession économique. C'est certain, son chiffre d'affaires a chuté en un an de près de 48 %. Alors, cela irait-il mal pour les patrons d'ArcelorMittal ? Eh bien pas du

tout, c'est même le contraire : on n'en revient pas de ce qu'ils ont réussi à mettre de côté dans une telle tourmente.

Dans un communiqué, Lashki Mittal, le patron, a publié les résultats de l'entreprise. Certes, les bénéfices déclarés au bilan ne seront que de quelques centaines de millions d'euros, mais Lashki Mittal annonce fièrement qu'en à peine plus d'un an, « *depuis le début de la crise économique mondiale* », c'est-à-dire depuis octobre 2008, le groupe a réussi à mettre de côté 13,7 milliards de dollars (environ dix milliards

d'euros) et à alléger d'autant l'endettement du groupe.

Le « miracle » s'est fait sur la peau des salariés : le plan de réduction d'emplois engagé en Europe pour 9 000 salariés en a finalement touché 36 000, soit quatre fois plus. Cette frénésie de fermetures et de suppressions d'emplois a été tellement forte qu'ArcelorMittal a été obligé de rouvrir une usine en Lorraine, promise à la casse, de rouvrir des lignes de fabrication et de faire appel à du personnel supplémentaire dans des usines, comme à Mardick dans le Nord

et à Montataire dans l'Oise. Mais en même temps, non seulement les suppressions d'emplois engagées continuaient, mais le groupe a annoncé encore un nouveau plan de suppressions d'emplois, qui selon les syndicats devrait toucher au moins dix mille personnes.

Mais deux nouvelles successives ont encore concerné, ces derniers jours, le groupe et l'industrie sidérurgique.

Début mars, dans une conférence de presse des patrons de la sidérurgie européenne, ArcelorMittal et le géant allemand

Thyssen ont protesté en chœur contre « le diktat », disaient-ils, des possesseurs de mines de fer, qui s'approprièrent à leur imposition des augmentations du prix du minerai de 90 à 100 %, « *ce qui allait nous obliger* », disaient-ils, à augmenter en conséquence les prix de l'acier. Mais quelques jours plus tard on apprenait que le groupe ArcelorMittal, qui possède lui-même des dizaines de mines de fer dans onze pays, avait décidé d'augmenter fortement sa production de minerai, comptant d'ailleurs assurer plus de 70 % de ses besoins dans les cinq ans à venir. Qui donc profitera du « diktat » des possesseurs de mines ? Eh bien c'est ArcelorMittal lui-même. On ne sait pas ce qu'il en est pour Thyssen ; c'est peut-être la même chose, ne serait-ce que par le biais de ses participations financières.

ArcelorMittal compte donc rançonner tout le monde dans l'avenir, il ne s'en cache pas. Alors, qui dira qu'il ne faudrait pas contrôler tous les comptes de ces géants de l'industrie et les empêcher de nuire ? Car ce qu'on apprend là n'est certainement qu'une petite partie de la vérité.

Paul SOREL

• Stress au travail

Un accord qui ne va pas harceler le patronat

Les confédérations syndicales et le Medef négocient depuis six mois un accord sur le « *harcèlement et la violence au travail* », qui doit transposer en droit français un accord européen de décembre 2006. De nombreuses séances ont abouti, le 26 mars, à un texte que les syndicats devaient soumettre à leurs instances.

Selon les extraits qui en ont été publiés dans la presse, ce projet d'accord reconnaît

le harcèlement, c'est-à-dire les abus, menaces et humiliations répétés et délibérés dans des circonstances liées au travail. Après les suicides à répétition, notamment à France Télécom, il était difficile de faire moins. Mais de là à reconnaître la responsabilité du patronat, il y a un pas que le Medef ne voulait pas franchir. Ce qui n'est pas étonnant quand on voit comment France Télécom, qui en est membre, freine

les procédures pour faire reconnaître, au cas par cas, les suicides en accidents du travail. Tout ce que le Medef a concédé, c'est que l'employeur « *procède à l'examen des situations de harcèlement et de violence au travail* », y compris au regard du « *mode de management* » et du « *mode de fonctionnement de l'entreprise* ». Mais sans qu'il en découle la moindre obligation pour lui. Il ne s'agit en fait que de recommandations

laissées à l'appréciation de la direction des entreprises.

Le patronat n'accepte pas si facilement de céder un pouce de son pouvoir d'organiser le travail, même si des textes peuvent décrire en long et en large les conséquences négatives et parfois criminelles qu'entraîne un mode de fonctionnement de l'entreprise tout entier soumis à l'impératif du profit capitaliste.

J.S.

• La Grèce et l'Europe Un ersatz de solidarité

Un plan de « sauvetage » de la Grèce, fruit d'un compromis laborieux en particulier entre la France et l'Allemagne, a été adopté par les pays de la zone euro. Comme tous les États, la Grèce est endettée jusqu'au cou mais, à la différence des grands États, les banques ne lui font pas confiance et lui prêtent à des taux usuraires. Elle doit emprunter des sommes énormes – encore 35 milliards d'euros d'ici la fin de l'année – et elle s'enfoncé dans une spirale sans fin qui pourrait bien déboucher sur la faillite. Elle a appelé les autres États européens à la rescousse, et ils ont répondu par ce plan alambiqué qui révèle toutes les réticences de ces « sauveteurs » éventuels.

Le plan prévoit en effet que, si la Grèce ne pouvait plus se financer sur les marchés, chacun des États de la zone euro, proportionnellement à son importance économique, lui accorderait un prêt. Les Européens se chargeraient des deux tiers de l'aide, et prêteraient à un taux inférieur à celui du marché, mais pas trop

bas. Les États de la zone euro, et en particulier le plus solvable, c'est-à-dire l'Allemagne, ne voulant pas être les seuls garants en cas de problème, le FMI prendrait en charge le tiers restant. Et il prête, lui, à un taux compris entre 1 % et 3 %. Il est prévu que ce plan s'applique « en dernier ressort ». Cette formule peut

donner lieu à bien des interprétations. Mais elle met en évidence le fait que les grands États européens espèrent ne pas avoir à mettre en application les mesures qu'ils viennent de prendre, sauf si la situation de la Grèce – ou d'un autre pays fortement endetté – devenait tellement critique et contagieuse qu'elle menace la stabilité de l'Europe tout entière. Et encore, la décision de passer du virtuel au réel devrait se faire après une décision unanime de tous les États.

En réalité, ce plan est surtout fait pour rassurer les marchés. Olli Rehn, le commissaire européen chargé des Affaires économiques, a déclaré : « Si les marchés réfléchissent, ce plan devrait avoir un effet apaisant sur eux. Nous sommes prêts à le mettre en œuvre ; nous sommes en alerte. » Et il n'a pas hésité à

ajouter : « Nous avons maintenant le pistolet sur la table. Il s'agit d'un filet de sécurité pour la Grèce et la stabilité de la zone euro dans son ensemble. » Pour le moment, on ne peut pas dire que ni le plan ni ces déclarations martiales aient produit leur effet. Le gouvernement grec a en effet lancé un nouvel emprunt le 29 mars. Il voulait récolter cinq milliard d'euros, il a reçu sept milliards de propositions. L'emprunt a donc été couvert, mais les marchés financiers se sont moins précipités qu'au début mars où leurs offres avaient été trois fois plus nombreuses que la demande. Et surtout le taux a été une fois de plus prohibitif : 6 %, deux fois plus cher que le taux auquel emprunte le gouvernement allemand, plus cher que les taux auxquels empruntent le Portugal

(3,8 %) ou la Turquie (4,23 %). Le ministre des Finances grec, Georges Papaconstantinou, s'est déclaré satisfait en espérant, ou en faisant semblant d'espérer, que l'écart entre les taux diminuerait « graduellement ». L'avenir le dira, mais les marchés ont déjà déclaré qu'ils trouvaient ce plan « opaque », histoire peut-être de faire comprendre aux gouvernements qu'ils n'avaient pas envie de céder d'un pouce sur leur politique d'argent cher. Cela démontre, s'il en était besoin, que ces marchés, c'est-à-dire quelques grandes banques, sont plus puissants que les États, qui en sont réduits à essayer de les amadouer.

De ce poker menteur, on ne sait pas qui gagnera, des banques ou des États. Mais on sait déjà qui perd : la population. Pour les travailleurs grecs, les hausses des

prix, les coupes dans les salaires et les suppressions de postes dans la fonction publique, et par conséquent la dégradation des services publics, tout cela n'a rien d'opaque. C'est du concret, et de plus en plus difficile à supporter. La prochaine étape dans les attaques du gouvernement grec contre le niveau de vie des salariés, c'est la « réforme » des impôts et surtout celle des retraites. Le système des retraites est en effet considéré par les milieux financiers comme « le moins viable de toute l'Europe », c'est-à-dire pas encore assez catastrophique pour les travailleurs qui, en Grèce comme ailleurs, ne pourront se protéger qu'en résistant à la dictature des « marchés », c'est-à-dire des grandes banques et des fonds spéculatifs.

Sylvie MARÉCHAL

• Portugal Un plan d'austérité contre la population

Le jeudi 25 mars, le gouvernement socialiste portugais a fait adopter par le Parlement une motion de soutien à son plan d'austérité annoncé au début du mois. Le Parti Socialiste a bien sûr voté pour et, comme il n'a pas de majorité au Parlement, le principal parti de droite, bien d'accord sur le fond, s'est, lui, abstenu. Le plan d'austérité, pudiquement appelé plan de stabilité et de croissance (PEC), veut aggraver la pression sur les travailleurs, sous le prétexte cette fois que, à la suite de la Grèce, le Portugal serait menacé par la spéculation internationale sur la dette publique.

La dette du Portugal est actuellement évaluée à 130 milliards d'euros et en 2009 le déficit public a été officiellement de 9,3 %. Mercredi, l'agence Fitch, agence privée qui établit un classement des pays en fonction de leurs possibilités financières, avait baissé d'un cran la notation de la dette à long terme du Portugal, constatant que jusqu'à présent la crise ne l'a pas frappé plus durement que les autres pays, mais que ses perspectives de reprise économique seraient de reprise économique seraient plus faibles. Du coup, la Bourse a chuté à Lisbonne et à Madrid.

Le Premier ministre portugais, le socialiste José Socrates, prétend que son plan ramènera en 2014 le déficit à 2,8 %. Qu'il atteigne son objectif ou pas, ce

cours au siège de l'OMS. Et sa directrice générale promet même de faire lever l'immunité diplomatique des experts auteurs du rapport et de lancer une enquête interne concernant la « fuite » du rapport confidentiel. Suite de l'histoire, le 17 mai prochain lors de l'Assemblée mondiale de la santé. On saura alors si le rapport est revenu à son texte d'origine. Quant à contraindre les industriels de la pharmacie à mettre au point des médicaments pour les « maladies négligées », afin de soigner les populations des pays pauvres, il y faudra bien autre chose qu'un rapport de l'OMS.

Sophie GARGAN

• Industrie pharmaceutique Du rififi à l'OMS

Cela ressemble à un polar de John Le Carré dans le milieu de l'industrie pharmaceutique.

L'histoire commence le 8 décembre 2009 quand le site *wikileaks* (*leaks* = fuites, en anglais...), spécialisé dans la mise en ligne de dossiers destinés à rester secrets, publie un rapport

confidentiel de l'OMS. Ce rapport, rédigé par des « experts », est consacré aux « maladies négligées ». Celles-ci, comme le paludisme et la leishmaniose viscérale, tuent chaque année des millions de personnes dans les pays pauvres, mais n'intéressent pas les laboratoires pharmaceutiques,

puisque les populations qui en sont atteintes ne sont pas solvables. Et pour contraindre – un peu – les laboratoires, le rapport propose entre autres l'idée d'une taxe sur leurs bénéfices, qui serait destinée à financer la recherche.

Au même moment, une autre fuite concerne cette fois la Fédération internationale des fabricants de médicaments (IFPMA), une association dont tous les plus gros labos sont adhérents. Dans une courte note, ceux-ci font

état de leurs commentaires sur le rapport et s'offusquent notamment de la taxe sur les bénéfices, la jugeant « contre-productive ». Preuve était alors faite que l'IFPMA avait eu connaissance du rapport confidentiel et donc que très vraisemblablement des « experts » le leur avaient remis.

Mais l'histoire s'est corsée le 18 janvier, lors d'une réunion du Conseil exécutif de l'OMS. Une synthèse du rapport sur les « maladies négligées » a alors été

remise aux participants. Et là, surprise : plus aucune trace de la proposition de la taxe sur les bénéfices ! Ainsi donc le poids de l'histoire, le 17 mai prochain lors de l'Assemblée mondiale de la santé. On saura alors si le rapport est revenu à son texte d'origine. Quant à contraindre les industriels de la pharmacie à mettre au point des médicaments pour les « maladies négligées », afin de soigner les populations des pays pauvres, il y faudra bien autre chose qu'un rapport de l'OMS.

Depuis, une enquête est en

• Espagne Municipalités en crise et attaques contre les travailleurs et les services publics

Le gouvernement socialiste de José Luis Zapatero a annoncé fin janvier que l'ensemble des collectivités publiques devraient réduire leurs dépenses de 50 milliards d'ici 2013 afin de ramener la dette publique à 3 % du PIB, alors qu'elle représente aujourd'hui 11,4 %. Cela concerne pour l'essentiel l'État et les Régions, qui ont commencé à mettre en place des plans d'austérité pour les prochaines années.

Mais les collectivités locales telles que les municipalités, dont l'ensemble de la dette ne représente que 0,5 % du PIB, sont déjà touchées par une crise budgétaire dont les effets dramatiques sont immédiats. Cela se traduit par des baisses de salaire, des licenciements pour les travailleurs et des services minimum pour la population.

En fait, des centaines de municipalités sont frappées de plein fouet par la baisse des revenus

fiscaux. On estime à 30 % la part de ces revenus qui provenait de diverses taxes liées à la construction, à « la brique », comme les permis de construire ou la vente de terrains municipaux. Lors du boom de l'immobilier, les recettes ont augmenté sur une dizaine d'années et les dépenses aussi, liées pour certaines communes à l'augmentation de la population. Le coup de frein consécutif à la crise a été brutal et les effets immédiats. Aujourd'hui des villes, aussi bien grandes que petites, voient leur endettement prendre des proportions extraordinaires du fait de leurs recettes en chute libre. Comme si cela ne suffisait pas, le montant des transferts des recettes fiscales de l'État vers ces collectivités a diminué, passant de 10 à 7 milliards.

Une ville comme Madrid par exemple frise les 7 milliards d'euros de dettes, soit environ 2 000 euros par habitant. La

ville a commencé à procéder à des coupes claires dans l'investissement et les frais courants et a augmenté les taxes, cherchant des solutions pour ajuster les comptes. Mais la capitale, comme d'autres grandes villes, garde une certaine marge

de manœuvre, ne serait-ce que parce qu'il lui est encore facile de négocier des prêts. En revanche cela est loin d'être le cas pour des villes moyennes, sans parler des petites communes. Et là il ne s'agit même pas de programmer le non-remplacement des

postes vacants, comme l'État et les Régions (désignées sous le terme d'Autonomies) entendent le faire. Il s'agit de négocier déjà des mesures pour réguler l'emploi, c'est-à-dire baisser les salaires, remanier les horaires et procéder à des licenciements.

• Hausse de la TVA

Une mesure antisociale de plus

Les députés espagnols viennent de voter l'augmentation de deux points de l'IVA (qui est l'équivalent de la TVA), qui devrait passer à 18 % en juin 2010. Le gouvernement espagnol entend ainsi augmenter ses recettes fiscales pour faire face à ses dépenses, afin de ramener sa dette à 3 % du PIB, suivant les directives européennes. Comme en France, cet impôt est particulièrement injuste puisqu'il fait payer autant

le riche que le pauvre. En fait, cela va représenter une baisse de 2 % du pouvoir d'achat, ce qui n'est pas rien pour des milliers de travailleurs qui ont déjà du mal à finir le mois, ou qui n'y arrivent même pas !

C'est donc un gouvernement dit socialiste qui a pris cette mesure et, comble d'hypocrisie, en expliquant que ce n'est pas grand-chose, que cela se verra à peine. Mais c'est d'autant plus indécent

H.G



qui est sûr, c'est qu'il va aggraver le sort des salariés. Les fonctionnaires seront les premiers touchés : leurs salaires seront bloqués pendant quatre ans, un départ en retraite sur deux ne sera pas remplacé. Mais c'est toutes les dépenses sociales qui vont être réduites : coupe de 600 millions dans le budget de la Sécurité sociale, de 130 millions dans celui du RMI, un contrôle plus strict et sans doute la baisse des indemnités chômage, des restrictions de toute sorte, en particulier dans les aides à l'emploi des jeunes et aux chômeurs de longue durée.

Le plan touche aussi l'économie. Une série de privatisations devrait rapporter 6 milliards à l'État, dont 1,2 dès cette année. Des grands travaux sont remis à plus tard, en particulier la construction de deux lignes TGV. Jusqu'à présent, ces grands travaux étaient présentés comme le remède miracle pour créer de l'emploi et rétablir quelque peu le produit intérieur brut (PIB), en baisse de 2,7 % l'an passé ! La seule mesure qui pourrait toucher quelque peu les riches est une hausse provisoire de 2 % de l'impôt sur les revenus de plus de 150 000 euros annuels.

Le plan d'austérité va aggraver une situation sociale déjà très dégradée depuis des années. Le chômage frappe 9,8 % des actifs : 550 000 personnes, dont 250 000 ne sont pas indemnisées du tout. La construction a reculé de 10 % en 2009. Ce secteur a perdu 120 000 emplois depuis 2002 et, selon la fédération patronale, 96 000 devraient encore disparaître cette année. Non loin de Porto, les régions du textile et de la chaussure sont sinistrées. Selon le syndicat CGTP, le chômage aurait augmenté de 2 % de janvier à mars de cette année. Il dépasse 10 % au sud en Alentejo

Hélène GRILLET

en Algarve, et dans le nord, 11 % parmi les femmes. Parmi les jeunes, il est de plus de 21 % Et la moitié des chômeurs le sont depuis plus d'un an.

Ce chômage s'accompagne d'une dégradation accélérée des conditions de travail, la flexibilité des horaires touche un salarié sur deux, la précarité est de plus en plus grande. Le recours à « l'autoentreprise » transforme les salariés en « indépendants », bien souvent à l'intérieur même de l'entreprise, et se traduit par la perte des garanties liées au statut de salarié. On voit reparaître le fléau des salaires non payés, pour contraindre les travailleurs à démissionner. Bien souvent, une fermeture d'entreprise cache une réduction d'effectifs : ainsi la fabrique de chaussures Rohde de Santa Maria da Feira, qui licencie 834 de ses 984 salariés et crée une « nouvelle » usine avec les 150 qu'elle a gardés.

Contre les attaques du patronat et du gouvernement, les travailleurs se défendent comme

ils peuvent. On ne compte plus les grèves contre des fermetures d'entreprises ou des salaires en retard. Le secteur hospitalier a été paralysé les 30 septembre et 1^{er} octobre par une grève de l'ensemble du personnel, puis en janvier par trois jours de grève des infirmiers. Le 4 mars, c'est toute la fonction publique qui a fait grève massivement contre les premières annonces du plan gouvernemental. Écoles, hôpitaux, tribunaux, mairies étaient fermés. Les pilotes de la compagnie aérienne nationale TAP doivent faire grève contre le gel des salaires et la privatisation qui s'annonce.

La classe ouvrière portugaise réagit et n'accepte pas qu'on lui fasse payer la crise, que ce soient les patrons ou les ministres prétendus socialistes qui veulent le lui imposer. Mais pour gagner, c'est tout le système qu'il lui faudra remettre en cause.

Vincent GELAS

Lutte de Classe n° 126 (mars 2010)

- Lutte Ouvrière dans les élections régionales
- Communisme, religion et intégrisme
- Tremblement de terre en Haïti
Catastrophe naturelle sur fond de catastrophe sociale
- Spéculation sur la dette des États, sur les devises...
La menace d'une nouvelle crise encore plus grave

Prix : 2 euros
Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• Haïti

Mépris, indifférence, irrespect les patrons n'ont que cela à partager avec les travailleurs

Extrait du numéro 185, du 18 mars 2010, de La Voix des travailleurs, organe de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires d'Haïti.

Deux semaines après le séisme du 12 janvier, les ouvriers de la zone industrielle ont été invités à reprendre le travail. Les infrastructures de la sous-traitance, notamment les bâtiments, ont été peu touchées. C'est avec un ouf de soulagement que les travailleurs ont accueilli cette nouvelle, compte tenu des milliers de travailleurs qui ont perdu leur djob.

Au moment où tout le monde parlait de solidarité, les ouvriers s'attendaient à une modification des comportements des patrons et de leurs sous-fifres dans les usines, mais c'était mal les connaître. Les patrons ne se sont pas dépêchés d'ouvrir leurs usines par solidarité avec

les travailleurs, ils voulaient tout simplement reprendre leurs activités lucratives, remettre en marche le système d'exploitation dans les usines, celui à travers lequel ils volent la force de travail des ouvriers pour s'enrichir. (...)

Dans certains endroits, aucune mention n'a été faite du séisme. L'enfer des cadences, les remontrances des petits chefs ont repris comme avant. Pas un mot de réconfort à l'endroit des travailleurs et de leurs familles qui ont payé le plus lourd tribut dans cette catastrophe. Au contraire, comme on presse du citron, les travailleurs ont été mis sous pression pour rattraper les deux semaines perdues.

Le bruit court que de nombreux patrons ont reçu de l'aide pour voler au secours des travailleurs. Mais si, çà et là, il y a eu quelques distributions d'un plat de mauvaise qualité aux travailleurs, dans l'ensemble les patrons n'ont

manifesté aucune solidarité avec ces derniers.

Dans leur grande majorité, tous les travailleurs logent – sont parqués – dans les « camps de la honte » sans eau, sans électricité, sans toilettes, sans nourriture, dans une promiscuité extrême, parfois sans une tente ou un morceau de bâche pour se parer de la pluie. Dans certains endroits, ils sont menacés d'être expulsés par les propriétaires des terrains sur lesquels ils se sont installés; parfois c'est sur du marécage qu'ils ont mis les quelques effets qu'ils sont arrivés à conserver.

Avec les énormes moyens dont ils disposent, les patrons pourraient s'organiser pour venir en aide à leurs ouvriers respectifs. Ils pourraient chercher un terrain approprié pour les héberger, dans des abris provisoires certes, mais qui offriraient un minimum d'hygiène, de sécurité et un minimum de dignité. Ce serait

manifesté un peu de solidarité à l'endroit de tous ces travailleurs qui sont saignés chaque jour pour remplir les comptes en banque des patrons. Certains d'entre eux ont fait ce geste, comme celui de la Sogebank; cela prouve qu'il est possible. Ce sont eux qui ont tous les moyens de production dans ce pays: terres, machines, capitaux, etc. Après une catastrophe de l'ampleur de celle du 12 janvier, ces moyens devraient être mobilisés pour venir en aide d'urgence à la

population. Aux grands maux, les grands remèdes, dit-on.

Dans certaines usines, au contraire, les patrons mettent les travailleurs en compétition de production pour avoir une tente. Dans d'autres, chaque fin de semaine, on fait un tirage au sort pour distribuer une tente ou quelques kits alimentaires. Le mépris, l'indifférence, l'exploitation: les patrons n'ont pas oublié leur métier, même en période de catastrophe nationale.



20minutes.fr

• Russie

Attentats terroristes à Moscou et terrorisme d'État du Kremlin

Lundi 29 mars, à une heure de pointe matinale, des bombes ont explosé dans deux stations du métro de Moscou. Le bilan provisoire fait état d'une quarantaine de morts et d'une centaine de blessés.

Provocation de l'extrême droite, manipulation des services secrets, acte d'islamistes ou d'indépendantistes caucasiens... Les possibles instigateurs de cette boucherie ne manquent pas. Pourtant, avant même de faire allusion à une vidéo qui montrerait les femmes kamikazes responsables de ces explosions, les autorités policières ont pointé du doigt la « piste caucasienne ».

Le Caucase à feu et à sang...

Il y a un an, l'actuel Premier ministre Poutine avait prétendu que son « opération contre terroriste » s'était achevée avec succès, autre nom de la guerre russo-tchéchène qu'il avait engagée fin 1999. À cette époque, Poutine avait pris prétexte d'une série d'attentats à Moscou (293 tués en trois semaines) pour lancer son armée sur la Tchétchénie, une petite république du Caucase russe devenue indépendante de fait après l'implosion de l'Union

soviétique fin 1991.

Dès le début, on soupçonna les services secrets russes d'avoir organisé ces attentats, tant ils arrivaient à point nommé pour permettre à Poutine de se poser en chef à poigne, garant de l'ordre et de la stabilité, ce qui allait lui permettre peu après de se faire élire président de la Fédération de Russie.

Dix ans après, non seulement la paix n'est pas revenue en Tchétchénie, mais le chaos a gagné les régions voisines. La population tchéchène survit sous la botte d'un dictateur local adoubé par Moscou, le mafieux Kadyrov, qui a instauré la loi islamiste et qui s'appuie sur la terreur qu'inspirent ses tueurs-racketteurs. Quant aux autres populations du Caucase Nord, elles aussi sont prises en étau entre les hommes de guerre que le Kremlin a nommés à la tête de ces républiques et leurs rivaux des bandes armées, qui se proclamaient jadis plus ou moins indépendantistes, mais qui se revendiquent désormais presque toutes de l'islamisme.

... et lutte de clans au Kremlin

Affrontements armés, racketts, tortures, enlèvements,

loi martiale, exode forcé... Ce qu'on impose à ces populations constitue le meilleur agent recruteur des groupes islamistes auprès d'hommes et de femmes dont certains, estimant ne plus rien avoir à perdre, sont prêts à se faire sauter avec une ceinture d'explosifs.

En novembre dernier, profitant de ce qu'un attentat attribué à un groupe tchéchène venait de faire 26 morts dans un train de prestige entre Moscou et Saint-Petersbourg, le président Medvedev a reconnu que « le chômage, la pauvreté, les clans et la corruption » forment le lit du borborygme sanglant du Caucase. Dans la foulée, il a écarté quelques dirigeants locaux nommés par Poutine, son prédécesseur devenu Premier ministre, et placé un de ses hommes à la tête d'une super-région nouvellement formée, celle du district fédéral du Caucase Nord. Et il a chargé son gouverneur général de contrôler, entre autres, les flux financiers que se disputent les mille et une officines de la bureaucratie russe, notamment militaire... et les bandes islamo-indépendantistes du Caucase.

Autrement dit, une mission

impossible. À moins qu'elle n'ait été que la feuille de vigne destinée à camoufler un règlement de comptes au sommet entre les deux têtes de l'exécutif russe, Poutine et Medvedev, qui rivalisent dans la perspective de l'élection présidentielle russe de 2012.

Une sainte alliance au sommet contre la population

Dès l'annonce de l'attentat du 29 mars, Poutine et Medvedev ont, d'une seule voix pour une fois, juré « d'anéantir les terroristes ». Toute l'histoire récente depuis l'effondrement de l'URSS, il y a bientôt vingt ans, incite à douter qu'ils y parviennent. En revanche, cet attentat aura comme conséquence immédiate une intensification de la chasse au faciès à laquelle se livre la police dans tous les coins de Russie depuis des années, contre les travailleurs tchéchènes et plus généralement caucasiens.

Dans le Caucase même, il est probable que la caste militaire se sentira les coudées encore plus franches que d'habitude pour s'en prendre à tous ceux qu'elle décidera de cataloguer, à tort ou à raison, comme ayant

partie liée avec des « terroristes » ou tout simplement des « extrémistes » – une accusation fourre-tout largement employée en Russie même contre tous ceux qui critiquent un peu vivement les autorités.

D'ailleurs, à Moscou et dans les autres grandes villes russes, même situées à des milliers de kilomètres du Caucase, il est probable que les récents attentats seront le prétexte à un nouveau tour de vis du pouvoir. En particulier Poutine, qui se veut l'incarnation de la « dictature de la loi », pourrait en profiter pour reprendre la main – si tant est qu'il l'ait jamais perdue face à Medvedev – et pour durcir ses méthodes à l'encontre de toute forme d'opposition.

Quand la crise économique étend ses ravages et que, ici ou là, des franges de la population laborieuse relèvent la tête, voire essaient de donner de la voix, ces attentats, quels qu'en soient les réels commanditaires, risquent une fois encore de faire le jeu des ennemis des peuples du Caucase et des travailleurs de toute la Russie.

Pierre LAFFITTE

• Mesures contre l'absentéisme scolaire

Démagogie et inefficacité

Après Sarkozy, c'est au tour du ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, de prétendre partir en guerre contre l'absentéisme scolaire en appliquant la suppression du versement des allocations familiales aux parents d'enfants trop absents à l'école.

Il existe déjà une loi, celle du 31 mars 2006 qui le prévoit, mais elle ne serait pas efficace. L'idée du gouvernement, si l'on peut parler d'idée, serait de laisser aux préfets la responsabilité de prendre la sanction. Certes ce problème qui concerne essentiellement les jeunes de classes populaires existe et il est important. Mais d'abord, on ne peut que douter de l'efficacité de telles mesures pour le résoudre. Ensuite, obliger les élèves à être présents est une condition qui n'est certainement pas suffisante pour apprendre correctement. À l'école primaire, les élèves sont présents, mais nombre d'entre eux ne savent ni lire, ni écrire correctement lorsqu'ils arrivent au collège. Et ce n'est certainement pas en supprimant des milliers de postes



dans l'éducation, comme le fait le gouvernement, que la situation va s'améliorer.

Quand à la fin du 19^e siècle fut votée la loi sur l'obligation scolaire, qui visait à contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école plutôt que de les faire travailler dans les champs, ce furent des milliers d'instituteurs qui furent embauchés, et autant d'écoles qui furent construites dans les villages.

En fait, l'absentéisme scolaire, le gouvernement s'en moque éperdument. Ce qui l'intéresse, c'est de brosse son électorat dans le sens du poil, en rendant responsables de tout les seuls parents des classes populaires. Et pour

de nombreuses familles très modestes, voire pauvres, pour celles qui sont frappées par le chômage, la suppression d'un mois d'allocation familiale est lourde de conséquences pour toute la famille.

Oui il serait souhaitable que les jeunes des classes populaires aient le goût des études, aient envie d'acquiescer cette culture qui permet de comprendre comment cette société fonctionne et qui donne parfois envie de la changer de fond en comble. Et dans ce cas, les Sarkozy et Chatel préféreraient à coup sûr que les élèves sèchent les cours.

Aline RETESSE

• Nos lecteurs écrivent

La dégradation du service public d'éducation

« Depuis huit ans que j'exerce l'activité de conseiller principal d'éducation (CPE) dans un collège parisien, les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Le CPE a la responsabilité du bon déroulement de la vie scolaire, c'est-à-dire de tout ce qui se passe en dehors de la classe (entrées et sorties des élèves, couloirs, cours, cantine, foyer, etc.). Il organise l'équipe des surveillants et contrôle l'assiduité et la ponctualité des élèves. Il est donc le responsable de la lutte contre l'absentéisme des élèves mais, dans cette tâche, il travaille en collaboration avec les enseignants, les non-enseignants (infirmière, assistante sociale, conseillère d'orientation) et les parents d'élèves.

Quand le gouvernement décide de supprimer des postes dans les collèges, cela a immédiatement des conséquences concrètes. Un poste de secrétaire de direction supprimé,

ce qui nous est arrivé, et c'est une partie de son travail administratif qui n'est plus fait ou qui est redistribué à ses collègues qui doivent ainsi gérer de nombreux travaux d'écriture, des courriers, des dossiers de bourse, la préparation de journées portes ouvertes ou la saisie informatique des notes avec, pour conséquence, de réduire le temps des surveillants et du CPE consacré aux élèves, et celui des enseignants pour préparer leurs cours.

Lorsque le ministre Luc Chatel prétend qu'il y a assez de personnes pour encadrer les élèves avec six ou sept surveillants, il oublie de dire qu'ils sont à temps partiel et que cela équivaut en réalité à seulement trois ou quatre surveillants par jour. (...)

Le 1^{er} mars dernier, pour masquer le fait que 16 000 emplois ont été supprimés dans l'Éducation nationale en 2009, le secrétaire d'État à l'emploi Laurent Wauquiez a assuré

qu'il embauchait aussi. Certes, mais ces embauches consistent à remplacer des personnes formées et qualifiées par des précaires non qualifiés, ceux qu'on appelle les « contrats d'avenir » ou encore les « contrats d'accompagnement dans l'emploi ». Depuis le 1^{er} février 2009, on a ainsi créé cinq mille postes de « médiateurs de la réussite scolaire ». Sous contrat de droit privé et travaillant à temps partiel, ils sont faiblement rémunérés et peuvent être écartés au bout d'un an.

Au fil du temps, des activités exercées par des personnels qualifiés sont confiées à des personnes au statut précaire et sans formation. C'est évidemment un des biais du gouvernement pour réduire l'argent qu'il consacre au service de l'éducation, mais surtout c'est préjudiciable aux élèves. (...)

Un lecteur, conseiller principal d'éducation.

• Salaires des enseignants

Une promesse d'augmentation en trompe l'œil

Invité du Grand Jury RTL-Le Monde, Luc Chatel, le ministre de l'Éducation, a promis à une partie des enseignants une augmentation de salaire à la rentrée scolaire 2010.

Cette annonce a toutes les chances d'être ressentie à double titre comme une provocation. D'une part, elle ne concernera, si elle est appliquée, que les 20 000 enseignants débutants, qui verraient leur salaire de départ – un des plus faibles d'Europe – augmenté, selon le concours obtenu, de 157 ou 259 euros par mois ; quant aux 170 000 plus récemment recrutés, d'une ancienneté inférieure à sept ans, ils toucheraient une « revalorisation » de 55 euros par mois. En ce qui concerne la grande majorité des enseignants, les 667 300 autres, il leur faudrait, comme pour tous les salariés de la fonction publique, se contenter du ridicule 0,5 % annoncé pour juillet 2010 par leur ministre Éric Woerth, alors qu'il prévoyait lui-même une inflation de 1,2 %. Enfin, dans le projet annoncé par Chatel, il n'est même pas question des dizaines de milliers de contractuels, vacataires ou auxiliaires, laissés pour compte sur la stabilité de l'emploi comme sur le salaire. Oubliés, eux aussi, alors qu'ils comblent bien souvent les déficiences d'un système grippé par l'accélération des suppressions de postes.

Mais l'aspect choquant de la « revalorisation » à la sauce

Sarkozy/Chatel est aussi dans son côté « charognard » : ces augmentations ciblées auraient lieu au détriment de toute l'Éducation nationale, puisqu'elles seraient financées par les économies dues au non-remplacement de la moitié des fonctionnaires partant à la retraite. Or ces dizaines de milliers d'emplois supprimés depuis plusieurs années se traduiraient par des dégradations dans les conditions d'étude comme dans les conditions de travail, des classes fermées, des dédoublements de classes et des options abandonnés, ou encore des remplacements d'enseignants absents de plus en plus aléatoires !

Comme tous les salariés, ceux de la fonction publique ont perdu beaucoup sur leur pouvoir d'achat, gangrené par la hausse des prix : selon un calcul syndical, cette perte se chiffre à 9 % en dix ans. Nombreux dans les manifestations du 23 mars, les salariés du public réclamaient, notamment, un véritable rattrapage, par exemple 300 euros pour tous chaque mois.

Le mépris une nouvelle fois affiché par Luc Chatel pour le personnel dépendant de son ministère, à l'image de celui de Sarkozy et de son « travailler plus pour gagner plus », depuis longtemps ridiculisé par les chiffres du chômage, a de quoi alimenter le mécontentement grandissant des salariés concernés.

Viviane LAFONT

• Fourmies (Nord)

Quand l'État sape l'administration

À Fourmies, comme partout, les suppressions de postes dans la fonction publique pèsent sur la vie quotidienne de la population. Dans cette ville de 14 000 habitants, et pour ne parler que des derniers mois, il y a une fermeture de classe en primaire, cinq suppressions de postes au lycée, des tournées de plus en plus longues pour les facteurs et jusqu'à la menace de fermeture du commissariat de police.

Mais cette politique du gouvernement peut avoir des conséquences plus surprenantes. Ainsi une élue de droite a demandé au Conseil municipal s'il avait bien veillé à faire réviser périodiquement

le cadastre afin de s'assurer que la ville ne perdait pas d'argent en recouvrant la taxe foncière. Soucieuse des deniers publics, disait-elle, cette conseillère soupçonnait sans doute des Fourmisiens d'avoir profité des loisirs forcés que donne le chômage pour creuser une piscine dans leur jardin.

Il lui fut répondu que la politique du gouvernement qu'elle soutenait consistant à diminuer le nombre de fonctionnaires, l'administration avait cru bon de supprimer le poste de géomètre du cadastre, rendant impossible toute révision. Ce qui mit un terme à la discussion...

Correspondant LO

• Continental

Mercredi 7 avril à 12 h 30 devant la gare de Compiègne Non à la répression antiouvrière !

Les salariés de l'usine Continental de Clairoux, avec l'Intersyndicale et le Comité de lutte, ont lancé un appel aux travailleurs, aux syndicats et aux partis politiques pour se joindre à la manifestation qu'ils organisent ce mercredi 7 avril à 12 h 30 à la gare de Compiègne, pour se rendre au tribunal où doivent comparaître six d'entre eux.

En effet le gouvernement, qui réclamait des peines exemplaires contre les salariés qui avaient protesté contre la fermeture de leur usine à la sous-préfecture de Compiègne, a été désavoué par la cour d'appel d'Amiens, qui a transformé les peines de

prison prononcées en première instance à Compiègne en simples amendes et qui a reconnu la justesse du combat des salariés.

Aujourd'hui, le gouvernement voudrait que ce 7 avril, le tribunal civil de Compiègne condamne les six salariés poursuivis, après avoir été choisis par la direction Continental, au remboursement de prétendus dégâts occasionnés à l'occasion de cette manifestation par plusieurs centaines de manifestants. Cela conforterait le gouvernement et ses ministres qui, lors de l'annonce de la fermeture de l'usine de Clairoux, vilipendaient les méthodes de voyou

de Continental et qui, un an après, viennent de faire déclarer par les services du ministère du Travail que la fermeture et les 1 120 licenciements étaient en fait totalement justifiés.

Oui vraiment, les voyous ce sont ces patrons et les ministres à leur botte. Plus que jamais les travailleurs doivent faire bloc, comme ils l'ont fait depuis des mois aux côtés des travailleurs de Continental, pour réclamer l'abandon de toutes les poursuites.

Tous mercredi 7 avril à Compiègne, aux côtés de ceux de Continental!

Correspondant LO

— En route pour la Tunisie avec... 137 euros! —

600 salariés de l'usine Continental de Clairoux ont cru à une mauvaise blague en recevant une lettre de la direction dans laquelle celle-ci leur proposait un poste à l'usine Continental de Bizerte, en Tunisie, en 3x8, pour un salaire de 260 dinars, soit 137 euros par mois, mais, cerise sur le gâteau, payé 13 mois. Il faut savoir que les salaires moyens actuellement pratiqués en Tunisie sont plus du double de ce qui était proposé.

Tout cela ressemble à une grossière provocation. En effet la lutte des travailleurs de Continental, qui a suivi l'annonce de la fermeture de l'usine en mars 2009, a été âpre et déterminée. L'accord final conclu en juin 2009, avec Continental et l'État, stipulait que Continental s'engageait, avant le 31 décembre 2011,

date butoir de la prolongation des contrats de travail dans le cadre d'un congé de mobilité, à reclasser 80% du personnel à 80% du salaire net touché par les salariés.

Et cela ressemble d'autant plus à une provocation que cette lettre a été envoyée juste après une manifestation de salariés de Continental qui avaient envahi les bureaux de la direction pour exiger un changement de cap et le respect des engagements signés en matière de reclassement. En effet la direction n'aurait fait réaliser elle-même qu'une dizaine de reclassement d'ouvriers.

Le contre-effet de cette lettre a été de renforcer la mobilisation et la détermination d'engager la lutte si nécessaire. C'est ce qu'ont affirmé avec force plus de 300 salariés

réunis le lundi 29 mars devant l'usine.

Un ultimatum a été posé à la direction de Continental France qui se trouve à Sarguemines, usine de 1 300 personnes où la direction essaye d'arracher sous la menace de fermeture, mais face à des ouvriers qui résistent, 10% d'heures supplémentaires travaillées mais non payées.

Des réponses de la direction découleront les actions qui seront entreprises. Avec en ligne de mire également l'État, lui aussi signataire des accords de juin 2009, et qui vient brutalement, a posteriori, de prendre officiellement fait et cause pour la fermeture de l'usine, en négation de tout ce qu'il avait dit jusqu'ici.

Les salariés de Continental sont toujours là et bien là!

Correspondant LO

• La Poste d'Argenteuil (Val d'Oise)

Les postiers obtiennent satisfaction

Après 42 jours de grève, les facteurs d'Argenteuil ont obtenu satisfaction. Commencée le 10 février, la grève s'est achevée le 24 mars.

La cause de ce conflit remonte à plusieurs mois. C'est en effet en novembre 2009 que la direction a décidé de supprimer 22 emplois, sous prétexte de l'opération « facteur d'avenir » que La Poste veut mettre partout en place. Pendant trois mois, les facteurs d'Argenteuil ont tenté d'assurer le surcroît de travail qu'imposait cette opération. Mais devant l'impossibilité de réaliser cette tâche et la dégradation du service rendu aux usagers, ils ont arrêté le travail et revendiqué la création de neuf postes. Ils voulaient que chacun de ces postes soit positionné sur l'un des neuf secteurs de tournée, de façon

à réduire la taille de chaque tournée.

Il a fallu pas moins de 42 jours de grève pour que la direction cède enfin. Les neuf postes sont donc créés, dont six seront pourvus par la transformation de CDD en CDI. D'une pierre deux coups, disent les postiers: lorsque l'on partage le travail entre tous, cela permet la création d'emplois en fixe.

La direction a senti que les grévistes n'avaient pas l'intention de faiblir. D'autant moins qu'ils recevaient de jour en jour un soutien moral et financier plus fort de la part de la population de la localité. Quant aux cadres qui tentaient de les remplacer, il paraît qu'ils n'étaient pas loin de la crise de nerfs...

Correspondant LO

• Dassault

Les dividendes augmentent, La combativité aussi

À Dassault Aviation, la direction pensait en avoir fini avec les débrayages qui accompagnent habituellement les négociations annuelles, bouclées en janvier. Sauf que le 0% d'augmentation générale que la direction souhaite nous faire avaler ne passe pas.

À l'usine Dassault d'Argenteuil, où travaillent 1 200 salariés, les débrayages ont repris depuis février à l'appel de la CGT, avec une participation croissante d'ouvriers mais également de techniciens liés aux ateliers. C'est maintenant à plus de 200 que nous exigeons une augmentation générale de nos salaires.

Les actionnaires démontrent d'ailleurs à leur façon que

l'argent ne manque pas chez Dassault. Le magazine *Challenge* titrait il y a quinze jours, à l'occasion de la publication des résultats de Dassault Aviation: « Baisse du bénéfice, hausse des dividendes ». Car si effectivement les bénéfices n'ont fait qu'approcher les records des années précédentes, les actionnaires, au premier rang desquels la famille Dassault, se sont voté une augmentation des dividendes de plus de 50%!

Voilà qui ne peut que nous encourager à continuer les débrayages, à appeler les autres usines à la rescousse, pour obtenir tous ensemble une véritable augmentation de nos salaires.

Correspondant LO

• SCA - Linselles (Nord)

Grève contre la fermeture de l'usine

Depuis jeudi 25 mars, jour de l'annonce de la fermeture en avril 2011 de l'usine de fabrication de couches pour bébés et pour l'incontinence, les travailleurs de SCA, à Linselles, ont décidé une grève totale. La menace pèse sur les 280 emplois de l'entreprise.

SCA, un groupe multimilliardaire suédois, a annoncé qu'il se retirerait

complètement du site, délocalisant la production de couches pour bébé vers la Pologne et des produits d'incontinence vers la Suède.

La réaction de colère des travailleurs a donc été immédiate, surtout après les sacrifices acceptés depuis des années pour conserver les emplois à Linselles: passage aux 5x8, travail en continu jours, nuits et fériés,

pour rentabiliser les machines au maximum.

Il y a vingt ans, il y avait 1 200 salariés, l'usine s'appelait Peaudouce, et un ouvrier produisait entre 5 000 et 6 000 couches par jour. Aujourd'hui, dans cette usine flambant neuve, la productivité a été multipliée par dix, avec 280 salariés, et de 50 000 à 70 000 couches produites

par ouvrier et par jour!

La grève a été décidée à l'unanimité et un piquet organisé. En assemblée générale les salariés se sont prononcés pour l'entrée de camions venant livrer les matières premières, mais pour le blocage des sorties des couches. Un stock de plusieurs millions d'euros, des machines toutes neuves encore dans leur

plastique font trotter l'idée qu'il y a un trésor de guerre que les travailleurs pourraient utiliser.

Lundi 29 mars, tout le monde a voté la continuation de la grève. Les travailleurs de SCA veulent faire reballer son projet de fermeture à la direction.

Correspondant LO

• STMicroelectronics Grenoble

Coup de colère

Mardi 16 mars, les négociations annuelles obligatoires (NAO) se terminaient par l'annonce d'une enveloppe globale de 2,2% en avril pour les augmentations de salaire à STMicroelectronics et la même chose à STEricsson... mais seulement six mois plus tard! En 2009, personne n'avait été augmenté.

STEricsson est une entreprise récemment créée à partir de la fusion des secteurs téléphonie d'Ericsson, NXP et STMicroelectronics. Sur les 2 400 salariés du site de Grenoble, environ 800 ont été mutés d'office dans cette nouvelle société.

Avant le 16 mars, les opérateurs de production en

de meilleures augmentations et l'unité de statut entre les deux entreprises. Les deux DRH étaient dans leurs petits souliers face à des salariés goguenards, en très grande majorité des ingénieurs, contents de cette initiative. Le lendemain, nous avons défilé tout aussi nombreux dans le site, passant dans le



équipe, une cinquantaine environ, salariés de STMicroelectronics, avaient commencé des débrayages pour demander des augmentations conséquentes, la revalorisation de certaines primes et la reconnaissance de la spécificité de leur métier... Le 16 mars à midi s'est tenue une première assemblée générale, rassemblant environ 300 salariés à la journée, en plus des opérateurs déjà mobilisés. À l'annonce de l'augmentation insuffisante des salaires de tous, les opérateurs de production décident de se mettre en grève reconductible et de distribuer à l'entrée de l'entreprise un tract expliquant les raisons de leur mécontentement.

Depuis le 18 mars, de nombreuses assemblées regroupant des centaines de salariés se sont tenues devant l'entrée de l'entreprise. Le 23 mars, ce sont 500 salariés qui se regroupent devant les fenêtres de la DRH. La décision est prise de monter tous ensemble dans ses bureaux porter une pétition largement signée, qui demandait

hall des bâtiments en criant nos slogans sur les salaires, comptant bien maintenir cette joyeuse ambiance les jours suivants.

Parallèlement, les opérateurs sont allés s'adresser aux collègues, beaucoup plus nombreux, de l'usine de production Microélectronique située à Crolles, à une vingtaine de kilomètres de Grenoble, leur distribuant un tract expliquant les raisons de leur grève. Certains avaient déjà travaillé dans cette usine et les discussions allaient bon train pendant ces retrouvailles particulières, notamment sur la nécessité de se mettre en grève tous ensemble.

Vendredi 26 mars, un chef a convoqué quelques opérateurs pour les convaincre de reprendre le travail. Son attitude hautaine et méprisante a eu l'effet contraire: ils ont décidé de continuer, laissant la direction en plan avec ses livraisons urgentes...

Quant aux rassemblements, avec grève d'une heure, ils continuent tous les jours avec succès.

Correspondant LO

• Visteon (Nord-Pas-de-Calais)

Trois jours de grève contre les bas salaires et les suppressions d'emplois

Lundi 22 mars au soir, les salariés de Visteon (équipementier automobile) se sont mis en grève à l'appel de l'inter-syndicale. Le mécontentement était très fort et les trois sites de la région étaient bloqués: les usines de Gondcourt et de Carvin ainsi que le centre technique de Harnes, tous ensemble pour la première fois dans la grève. Aucun camion de pièces ne pouvait sortir.

« Salaire de misère, 5% d'augmentation ou rien ». La revendication a été placardée devant l'usine. La direction ne donnait, lors des négociations annuelles obligatoires, que 1,8% pour les ouvriers, rien pour les cadres (de Harnes par exemple).

Mais il y avait aussi le ras-le-bol des suppressions de postes: on en est au huitième plan de suppressions d'emplois depuis 2001. Visteon est encore en train de fermer le site de Flins (70 ouvriers sur le site de Renault-Flins dans les Yvelines). La fermeture a été plusieurs fois reportée depuis l'an dernier suite à une grève. Pourtant, la direction annonce qu'elle va

maintenant licencier 250 personnes d'ici 2013, et fermer le site de Carvin. Tout le monde est donc très inquiet, d'autant plus que de nombreuses familles travaillent à plusieurs dans l'usine.

Le groupe américain a fait, malgré la crise, 128 millions de dollars de bénéfices en 2009. Comme dans toute la filière automobile, les patrons n'arrêtent pas de « comprimer les coûts », comme ils disent.

Jeudi, la grève était toujours aussi unanime. Il y avait du monde sur les piquets, des salariés de Gondcourt et de Carvin mais aussi de Harnes (essentiellement des ingénieurs). Tous étaient contents car la grève commençait à bloquer plusieurs « clients » faute de planches de bord et autres pièces venant de Visteon: Renault Flins, Volvo à Gand (qui avait déjà été bloqué il y a quelques semaines par la grève de Faurecia à Auchel), Sevelnord (Peugeot) près de Valenciennes, Renault Douai.

Du coup, un accord a été trouvé jeudi après-midi. La direction parlait d'une

augmentation globale de 4,9%, donc proche de 5%. En fait, c'est une augmentation générale de salaire de 2,9% pour les non-cadres et de 2,2% pour les cadres, à laquelle s'ajoutent des promesses de primes, soit au minimum 50 euros net environ de plus par mois. Les jours de grève seraient pris sur des RTT ou récupérés.

Tout le monde a donc repris, content d'avoir exprimé son ras-le-bol envers la direction. Certains regrettent cependant que seule l'équipe d'après-midi ait été consultée sur l'accord; quelques-uns font remarquer que les promesses sur les primes sont aléatoires. Et surtout, comme les constructeurs automobiles commencent à être à l'arrêt, beaucoup pensent qu'avec un peu de persévérance on aurait pu avoir davantage.

Néanmoins, la majorité des salariés sont contents d'avoir fait bloc, de s'être battus tous ensemble, côte à côte. Et cette solidarité, c'est ce qui est important pour résister à cette direction qui n'en a jamais assez.

Correspondant LO

• Tours

Les éboueurs ont gagné

Les éboueurs qui assurent la collecte des ordures dans onze communes de l'agglomération ont été en grève du jeudi 18 au jeudi 25 mars. À l'origine, leur mouvement a été provoqué par la non-stagiairisation de deux auxiliaires décidée par la communauté d'agglomération Tour(s) Plus dont ils dépendent.

Au-delà de la solidarité avec leurs deux camarades, qui finalement seront stagiaires, ce qui est une première étape vers

la titularisation, ces 184 travailleurs ont exprimé leur ras-le-bol. Entre autres parce qu'ils en ont assez de voir l'État et les collectivités locales se renvoyer la balle quand il s'agit d'accorder des augmentations de salaire. Ils ont d'ailleurs entraîné dans la grève les égoutiers et leurs collègues de la centrale d'air comprimé, revendiquant la stagiairisation de la quinzaine d'auxiliaires et l'augmentation des ratios d'avancements de grades, qui déterminent les

possibilités d'augmentation des salaires au niveau local.

Par leur grève très déterminée, et au cours de laquelle la jeune génération a joué un rôle remarqué, ils ont réussi à arracher dix d'entre eux à la précarité et obtenu une amélioration sensible du nombre des avancements de grades. De quoi faire chaud au cœur de tous ceux qui ne se résignent pas à subir les mauvais coups sans réagir.

Correspondant LO



• Assistance Publique- Hôpitaux de Paris

L'exaspération du personnel

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a décidé de porter plainte après les récentes rétentions de cadres par des membres du personnel et des syndicalistes hostiles à la restructuration du groupe.

Deux directrices et trois autres cadres ont en effet été retenus quelques heures par des grévistes à l'hôpital René-Muret-Bigottini de Sevran (Seine-Saint-Denis). Les grévistes de cet hôpital spécialisé en gériatrie protestent contre le plan de regroupement de René-Muret avec deux autres établissements du département, Avicenne (Bobigny) et Jean-Verdier (Bondy) et contre les suppressions de postes que cette fusion implique.

Des membres du personnel de l'hôpital Cochin (Paris 14^e) ont également retenu le secrétaire général de l'établissement. Le 12 mars, les directrices d'Emile-Roux (Limeil-Brevannes) et de Henri-Mondor (Créteil), puis le 18, celle de Charles-Foix (Ivry-sur-Seine) avaient connu le même sort.

Le malaise qui s'exprime aujourd'hui est le résultat de la politique menée par la direction. Le personnel des hôpitaux de Paris, comme celui des autres hôpitaux, subit de

plein fouet les restrictions budgétaires, avec comme conséquences l'aggravation des manques d'effectifs, la multiplication des heures supplémentaires, la dégradation des conditions de travail et la stagnation des salaires. Le rapport sur les comptes de l'AP-HP pour 2009 ne nie pas cette réalité puisqu'il reconnaît la suppression de l'équivalent de 600 postes à plein-temps. Et le plan de restructuration de l'AP-HP, qui pourrait supprimer encore 3 000 à 4 000 emplois d'ici 2014, n'est pas fait pour calmer le mécontentement.

Certains cadres et la direction de l'AP-HP s'offusquent que le personnel multiplie ses rétentions, invoquant le fait qu'un hôpital n'est pas une usine de production. Mais qui introduit les mêmes méthodes de gestion, qui n'a que les mots d'impératifs budgétaires et de déficit à la bouche pour justifier les refus d'embauches et toutes les restrictions?

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'exaspération du personnel se manifeste, ici par des grèves, là en retenant ceux qui contribuent à mettre en œuvre cette politique. Et on ne peut espérer qu'une chose, c'est que ces mouvements s'amplifient et s'étendent!

Roger MEYNIER

Non aux mensonges du gouvernement !

Depuis le matin du 31 mars, on assiste à une scandaleuse campagne contre l'hôpital public, à la suite du rapport de la Chambre régionale de la Cour des comptes, qui tombe comme par miracle à point pour étayer les thèses gouvernementales.

Tout y est.

Les infirmières seraient souvent désœuvrées et trop souvent malades.

Les salariées seraient trop longtemps en arrêt lorsqu'elles ont un enfant.

Le matériel de l'hôpital public serait insuffisamment rentabilisé, par manque d'examen à faire. Cela alors que, des millions de malades le savent, il y a des semaines, voire des mois d'attente pour que ceux qui n'ont pas de quoi s'adresser aux cliniques privées puissent passer un examen urgent.

Qui connaît la réalité de l'hôpital public, côté personnel ou côté public, ne peut que crier qu'il y a vraiment trop de mensonges pour croire à

ces balivernes qui tombent à point nommé au moment où la direction de l'AP-HP entreprend des négociations avec les syndicats à propos de son plan de restructuration, prévoyant notamment de 3 000 à 4 000 suppressions d'emplois et le regroupement des établissements, plan contre lequel le personnel s'est mobilisé récemment.

La santé publique, le gouvernement et ses sbires n'ont rien à faire!

• Hôpital de Bicêtre (Val-de-Marne)

Le Bloc tourne au ralenti

Depuis le jeudi 18 mars, les 39 infirmières « temps plein » du Bloc opératoire commun du CHU de Bicêtre (grand centre d'accueil d'urgences et de multi prélèvements d'organes), en sous effectif depuis des années, sont en grève. La direction avait l'an dernier, suite à un mouvement semblable, conclu un accord qui en gros accordait une prime semestrielle de 200 euros et une augmentation dite de « pénibilité » d'environ 50 euros par mois.

La remise en cause de cet accord par la nouvelle direction de l'hôpital a renforcé la décision de se mettre en mouvement. Cela était en discussion depuis novembre 2009. Les revendications

sont : retour à l'effectif complet (soit l'embauche de dix postes d'infirmières) et une augmentation de salaire non négligeable.

Dès le premier jour de grève, l'activité des Blocs a été réduite. Les assignations ont été mises en place par la direction.

Devant un mouvement qui se maintient : l'occupation du hall d'entrée, le tour dans les services afin de faire connaître notre mouvement, la parution d'articles dans le journal *Le Parisien* du Val-de-Marne et l'accueil méprisant de notre pétition par l'un des directeurs qui déclara : « Vous avez dû faire signer les cul-de-jatte et les aveugles », la direction a fini par proposer le 24 mars un

nouvel accord. Il contenait une « surprime » exceptionnelle mensuelle et défiscalisée de 75 euros et une prime semestrielle de 450 euros, mais un nouvel article stipulait qu'une réorganisation complète du service serait proposée.

Tout le monde a bien senti le piège : une telle réorganisation ramènerait les effectifs théoriques aux effectifs actuels. Ce qui sous-entend la suppression de l'accord proposé du fait que l'effectif serait de nouveau atteint.

Le mouvement continue. Les infirmières du Bloc espèrent bien qu'il ne restera pas isolé et essaient de le populariser.

Correspondant LO

• Clinique du Pont-de-Chaumes – Montauban

Grève pour la dignité et les salaires

Depuis le lundi 22 mars, 350 des 450 travailleurs de la clinique du Pont-de-Chaumes à Montauban sont en grève.

La raison de cette colère est le ras-le-bol général : contre les conditions de travail, contre les bas salaires mais aussi contre le mépris et le manque de respect de la part de certains médecins. Les négociations annuelles sur les salaires ont été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Avant la première réunion, la CGT a fait circuler une pétition, pour l'obtention d'un treizième mois et la suppression des trois jours de carence en cas de maladie, qui a recueilli plus de 350 signatures. Suite à la deuxième réunion, 200

travailleurs réunis en assemblée générale n'ont pas voulu attendre la réunion suivante et ont voté la grève à compter du 22 mars.

La grève est très suivie. Les grévistes, en majorité des femmes, ont organisé un piquet de grève à l'entrée du parking de la clinique qui a rassemblé jusqu'à 150 grévistes. Ce piquet de grève joyeux et festif se fait aux rythmes des tambours et de la musique, auxquels viennent s'ajouter les coups de klaxons des automobilistes qui marquent ainsi leur solidarité. La manifestation lors de la journée de grève interprofessionnelle du 23 mars a été l'occasion pour les grévistes de la clinique du Pont-de-Chaumes d'exprimer leur mécontentement, mais aussi leur

joie d'être ensemble. Ils étaient près de 250 en tête de manifestation et ont donné un ton combatif à la manifestation qui a réuni près de 3 000 personnes.

La direction de la clinique, qui n'a pas attendu pour demander à la préfecture d'opérer des réquisitions, pensait que la colère des salariés s'émousserait rapidement et a mis trois jours pour répondre aux revendications. Ses propositions ont été ressenties comme une provocation : une augmentation de 1,4 % de la valeur du point et une prime de fin d'année équivalente à celle de l'année passée.

Les grévistes ont donc reconduit la grève. Ils sont aussi intervenus auprès de la direction pour que cessent les pressions de



la hiérarchie sur les travailleurs en CDD, présents dans la clinique. La clinique qui accueille habituellement 300 patients est fermée depuis le vendredi 26 mars, mis à part le service de dialyse.

Les grévistes sortent quotidiennement manifester, ils se sont adressés aux travailleurs des autres cliniques de Montauban ainsi qu'à ceux de l'hôpital. Le samedi 27 mars, l'UD CGT, profitant de la présence de Bernard Thibault dans la région, a organisé une manifestation de soutien devant la préfecture

de Montauban. Malgré la pluie, plus de 150 grévistes ont rejoint en manifestant le rassemblement qui a compté jusqu'à 250 personnes lors du pique-nique qui a suivi. Comme lors des autres manifestations, l'ambiance était joyeuse et déterminée. Cela tranche vraiment avec les rassemblements et autres manifestations vécus à Montauban.

Dores et déjà, les grévistes ont appris la solidarité et pu mesurer la force qu'ils représentent collectivement. La lutte continue pour faire céder la direction.

Correspondant LO

• Dijon

Grève à l'usine de composants électroniques TPC

Depuis lundi 22 mars, l'ensemble de l'usine (450 personnes) est en grève. Les portes n'ont pas été bloquées par les grévistes, mais près de 75 % du personnel, toutes catégories confondues (employés des services, techniciens des méthodes, ouvriers de fabrication, voire même l'encadrement), se sont mis en grève pour une augmentation de 10 %.

Ils bloquent ainsi pratiquement toute la production, d'autant plus que les non-grévistes, trop peu nombreux pour faire tourner l'usine, assistent eux aussi aux assemblées générales de la grève. Dès les premiers jours, les camions s'en sont retournés faute de personnel pour les décharger,

et aujourd'hui plus un seul camion ne se présente aux portes.

Ce n'est pas la première grève qui éclate dans cette entreprise, mais c'est certainement la plus unanime. En fait, au-delà des salaires, l'ensemble du personnel, à tous les niveaux, est lassé de la politique de la direction, surtout depuis que l'usine a été rachetée par le trust américain AVX. Un trust qui se vantait d'être un trust industriel, avec des patrons engagés dans l'industrie, mais dont une bonne part est constituée, comme il se doit, par des fonds de pension et dont la stratégie industrielle consiste à acheter des entreprises dans le but de détenir le monopole sur le marché. Et cette politique, plus financière qu'industrielle au final, se traduit au niveau de la production par des comportements

complètement erratiques: des transferts d'ateliers pour la Tchéquie, pour la Chine, pour le Mexique, après la Malaisie et l'Inde, des démontages de machines qui vont avec ces transferts, des remontages de machines avec la création de nouveaux ateliers, du chômage technique, des licenciements d'intérimaires, tout cela après avoir fermé deux usines de la région en rapatriant une toute petite partie du personnel sur Saint-Apollinaire (Dijon).

Les travailleurs sont lassés du discours permanent qui leur est servi: «Vous êtes une goutte d'eau dans l'empire AVX et c'est tout juste si les seigneurs savent que vous existez. Alors contentez-vous de ce que vous avez.» Toutes les économies sont bonnes à faire: les ordinateurs, les machines, aucune dépense n'est possible, à aucun niveau. Par contre, il

leur est demandé de faire plus avec bien moins de moyens. Ils en ont assez qu'on leur dise que c'est presque un cadeau qu'on les garde encore. Alors que dans le même temps, dans un communiqué de presse, la direction AVX publiait les chiffres du dernier trimestre 2009, en très forte augmentation: l'action est passée de 0,14 à 0,24 dollar, les dividendes distribués aux actionnaires à 6,8 millions de dollars.

En fait, ce trust fait partie de l'empire galactique (comme dit le directeur de TPC) de Kyocera, dont les avoirs sont incalculables. Et c'est sans doute pour rester dans cette galaxie que le premier acte des grévistes a été d'informer par mail toutes les usines du trust. Ce qui a eu pour résultat:

1- de faire réagir les Tchèques et les Chinois, qui se plaignent de n'avoir pas été

augmentés depuis deux ans au moins;

2- de faire s'arracher les cheveux à la direction de TPC, qui s'est fait engueuler par le PDG du groupe;

3- ce qui l'a entraînée à bloquer tout le réseau Internet de l'usine, empêchant toute utilisation pour les commandes, le courrier, les relations avec la clientèle. Et c'est ainsi que la direction TPC a rendu la grève totale, et qu'elle a elle-même décidé de recevoir ses clients à l'extérieur de l'usine.

À l'heure actuelle, les travailleurs ont choisi de faire des collectes auprès de l'ensemble des travailleurs de l'agglomération, en expliquant qu'ils s'attendaient à la stratégie du pourrissement et que, s'il faut durer, ils dureront...

Correspondant LO



Les travailleurs en grève, le 29 mars.

• Tours (Indre-et-Loire)

Fidelia en grève pour les salaires

Depuis dimanche 28 mars à minuit, la majorité des 970 salariés des centres de Fidelia Assistance à Saint-Cloud et Tours sont en grève pour réclamer une augmentation de 100 euros.

Dans cette société qui assure l'assistance pour le compte de mutuelles (MAAF, MMA, GMF), le travail a connu une hausse spectaculaire en 2009, au point que 27 000 heures supplémentaires ont été effectuées, trois fois plus qu'en 2008. Le chiffre d'affaires et les bénéfices ont eux aussi explosé, respectivement en augmentation de 64 % et 660 %. Et tout ce que le personnel en a vu, c'est une lettre de remerciements du

directeur. En majorité jeunes, embauchés à 1 400 euros brut, certains à temps partiel, ces travailleurs ont vraiment eu le sentiment d'avoir été exploités.

Voilà plusieurs semaines que se tiennent les négociations salariales annuelles et au bout du compte, tout ce que propose la direction c'est une augmentation brute de 1 %, avec un plancher de 46 euros et une prime de 400 euros. Alors, quand les syndicats ont appelé à une journée de grève pour lundi 29 mars, cela a rencontré l'assentiment de la majorité du personnel.

À Tours, depuis lundi matin, des banderoles ont fleuri au portail du site, brocardant les publicités des mutuelles

actionnaires: «GMF, assurément radin», ou encore «MMA, 0 blabla, 0 tracas, 0 pognon». Dans la cour, malgré la météo, les grévistes maintiennent l'ambiance, avec des chansons reprenant leurs revendications. Le directeur local a aussi droit à son petit couplet, lui qui s'était vanté en réunion à Saint-Cloud de «tenir son personnel».

Depuis lundi, environ 150 grévistes (60 % de l'effectif prévu au planning) reconduisent la grève en assemblée générale. Et ils ont décidé de manifester mercredi 31 mars en s'adressant à la population. À suivre...

Correspondant LO

• CHU de Nantes

La direction s'en prend aux précaires

Depuis plusieurs années, les salariés contractuels du CHU de Nantes touchaient la prime de service que tous les titulaires perçoivent, soit près d'un mois de salaire.

C'est à juste titre que la CGT de cet hôpital avait réclamé devant les tribunaux le paiement de cette prime pour tous les contractuels. Ils avaient gagné en première instance en 2007 et permis de mettre fin à cette discrimination honteuse. En effet, certains «contractuels» travaillent depuis des années dans les services sans être titularisés.

Retournement de situation en mars, où la directrice de cet établissement a fait appel devant le Conseil d'État, qui a donné raison au CHU de Nantes. La directrice estime qu'elle ne se trouve pas compétente pour instituer elle-même cette prime au personnel contractuel, mais par contre visiblement compétente pour s'en verser une à elle-même, ainsi qu'à une poignée de hauts cadres de l'hôpital,

comme elle vient de le faire.

Mais le plus révoltant, c'est qu'elle réclame le remboursement de la prime 2008 à tous les contractuels qui l'ont touchée. C'est de 25 euros à 50 euros par mois que les concernés devraient rembourser chaque mois pendant 18 mois.

Une telle mesure ne correspond même pas à un règlement ou une loi... Ça apparaît comme une revanche, sur tous ceux qui avaient porté plainte pour réclamer le versement de cette prime. À moins qu'il ne s'agisse simplement de récupérer, sur le dos des travailleurs précaires, les sommes consacrées à ses propres primes ainsi qu'à celles des autres directeurs de l'établissement.

En tout cas, c'est un scandale qui explique la mobilisation des camarades concernés, lors de la journée de grève des hôpitaux le 30 mars.

Correspondant LO

Week-end de la Pentecôte

Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai
À Presles (Val-d'Oise)



La Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière se déroulera à Presles, petite ville du Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris, dans un grand parc boisé de 13 hectares. Elle sera ouverte le samedi 22 mai, de 11 heures à 23 heures puis sans arrêt, du dimanche 23 mai à 9 heures jusqu'au lundi 24 mai à 20 heures.

La carte d'entrée permet d'assister à tous les concerts sur les deux grandes scènes et dans les allées de la Fête, aux spectacles et animations, aux séances de cinéma, aux forums et conférences. Parmi les deux cents stands, beaucoup proposent des spécialités de toutes les régions et pays à des prix raisonnables.

Achetez vite votre carte d'entrée !

Les cartes d'entrée, valables les trois jours de la Fête, sont disponibles. Jusqu'au 19 avril, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours (sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros). Des bons d'achat d'une valeur

de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Dès maintenant, vous pouvez vous les procurer :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à : Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Musique !

Des dizaines de concerts et d'artistes se produisent sur deux scènes. Sans compter, au fil des allées, des musiciens itinérants, plusieurs chorales, des orchestres qui donnent dans tous les styles. Dans la nuit du dimanche au lundi, un grand bal démarrera à la tombée de la nuit : on dansera jusqu'à l'aube.



Les arts de la rue

Les artistes de rue seront à tous les coins d'allées de la fête. Vous découvrirez d'étonnants spectacles, des acrobates déjantés, des clowns qui vous inciteront à jouer, des orchestres de jazz qui feront danser, des chorales qui donneront envie de chanter, ou encore des lectures de textes pour découvrir des trésors.



Gastronomie



Des dizaines de stands proposent des spécialités de toutes les régions, et de bien des pays. Cela va des huîtres à la pizza, du maffé africain à la fondue jurassienne... L'occasion d'un véritable voyage culinaire, à des prix raisonnables.

Meetings



Dimanche et Lundi, Nathalie Arthaud, prendra la parole sur le Grand Podium, et exposera le programme que les communistes révolutionnaires mettent en avant pour faire face aux attaques du patronat et du gouvernement en cette période de crise profonde du système capitaliste.

Village médiéval

On pourra flâner en plein Moyen-Âge au milieu des échoppes et des artisanats, au milieu des jongleurs et des danseurs, des spectacles de feu et des démonstrations d'escrime, assister à des saynètes et parodies de procès, ou encore déguster quelques spécialités culinaires tout droit venues de l'an Mil.



Débats

Des dizaines de forums sont consacrés à de multiples sujets, politiques, sociaux, avec des écrivains ou des historiens. Les organisations politiques invitées seront largement présentes. Certaines sont proches de Lutte Ouvrière, d'autres ne partagent pas forcément nos idées. Mais toutes, françaises ou étrangères, pourront développer leur point de vue, dans leur stand ou à l'occasion de débats.



Livres



Pour combler sa soif de lecture dans tous les domaines (de la politique aux romans en passant par les sciences et l'histoire), on pourra trouver son bonheur dans l'une des librairies de la Fête, la grande librairie du Château, la Cité du Roman ou la librairie des Sciences. Sans oublier nos publications, disponibles partout.

Sciences



À la Cité des sciences, vous pourrez voir des démonstrations scientifiques, écouter et interroger des conférenciers. Plusieurs dizaines de thèmes seront abordés, de la physique amusante à la biologie, de la chimie de tous les jours à la recherche fondamentale, en passant par l'arithmétique, l'astronomie et l'évolution.